



# LES EMPÊCHEURS DE TOR~~X~~ÉR EN ROND TUR

BULLETIN N° 20  
Décembre 2015

# CORRIDA LA CHUTE LIBRE

**PATRIMOINE CULTUREL  
IMMATÉRIEL DE LA FRANCE**

## RADIATION DE LA CORRIDA

**SUBVENTIONS À LA TAUROMACHIE**

## 64% DES EURODÉPUTÉS N'EN VEULENT PLUS

**LYNCHAGE DE RODILHAN**

## ENFIN LE PROCÈS

CRAC Europe Comité Radicalement Anti Corrida pour la protection de l'enfance

Photo Myrabella (Wikipedia)

# Sommaire

» <b>La corrida en France.</b> Une activité illégale mais dépénalisée	2
» Question écrite n° 89154 de M. Jean-Louis Gagnaire	2
» <b>ÉDITO</b> Avancées majeures	3
» <b>JUSTICE</b> <b>Patrimoine culturel immatériel de la France.</b> Radiation de la corrida <b>Corrida et patrimoine.</b> Réactions de personnalités	4 5
<b>Corrida et PCI.</b> Petit cours de désintox	7
<b>Victoire juridique pour le CRAC Europe.</b> Vingt-neuf militants anticorrída relaxés	8
» <b>RODIHAN</b>	
	
<b>Pour fêter la suppression du PCI.</b> Quel chemin parcouru !	9
<b>Quatre ans.</b> Du lynchage au procès	10
<b>Rodihan.</b> L'escalade jusqu'où ?	12
» <b>PORTRAIT.</b> Les dessins de Stef	14
» <b>EUROPE</b> <b>Parlement européen.</b> 64 % des députés votent la fin des subventions à la tauromachie	16
» <b>FINANCES</b> <b>Margé.</b> Fraudeur multirécidiviste à Béziers	18
<b>Corridas arlésiennes.</b> Fraude fiscale sous perfusion d'argent public confirmée	19
» <b>POLITIQUE</b> <b>Projets de loi anticorrída.</b> Les propositions	20
» <b>INTERNATIONAL</b> <b>Portugal.</b> Sommet international de Lisbonne contre la corrida	21
<b>Espagne.</b> Nos voisins nous montre la voie	23
<b>Tordesillas.</b> Un autre monde Rome le 19 septembre 2015.	24
<b>Animal Aid Live</b>	25
» <b>PARCOURS ABOLITION</b> Rome	26
Paris Halloloween	27
» <b>ACTIONS</b> Rieux anticorrída	28
Occuper le terrain	29
» <b>ASSOCIATION</b> <b>La FLAC.</b> Tour d'horizon	37
» <b>BOUTIQUE.</b> Craquez...	38
» Devenez chargé(e) de mission du CRAC Europe pour l'abolition	40

## LA CORRIDA EN FRANCE

# Une activité illégale mais dépénalisée

**L'article 521-1 du Code pénal**, section Crimes et Délits, dispose en son alinéa premier que « le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende ».

L'alinéa 7 (anciennement alinéa 3) de ce même article 521-1 du Code pénal dispose que « les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux courses de taureaux lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être établie ».

Ainsi, la corrida est caractérisée par le Code pénal comme étant illégale et relevant d'un délit réprimé partout sur le territoire national, à l'exception de onze départements du sud du pays où ce délit est exempté de peine. D'un point de vue juridique, il s'agit d'une immunité, au même titre que celles dont jouissent les députés ou le président de la République, sauf que pour eux, l'immunité tombe quand ils perdent leur mandat.

Parallèlement, la même exception est posée s'agissant de l'exercice volontaire de mauvais traitements sans nécessité, article R. 654-1, et lorsque la mort est donnée volontairement sans nécessité, article R. 655-1.

## Question écrite n° 89154 de M. Jean-Louis Gagnaire

Publiée le 22 septembre 2015

» M. Jean-Louis Gagnaire attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget sur l'application frauduleuse du taux réduit de TVA aux spectacles de tauromachie. En effet, il apparaît que des entreprises organisatrices de spectacles de tauromachie appliquent à leurs activités un taux réduit de TVA dans l'optique de générer des recettes supplémentaires. Or les articles L. 278-0 bis et L. 279 du code général des impôts précisent : Premièrement : « La taxe sur la valeur ajoutée est perçue au taux réduit de 5,5 % en ce qui concerne [...] les spectacles suivants : théâtres, théâtres de chansonniers, cirques, concerts ; spectacles de variétés à l'exception de ceux qui sont donnés dans les établissements où il est d'usage de consommer pendant les séances ; sur le prix du billet d'entrée donnant exclusivement accès à des concerts donnés dans des établissements où il est servi facultativement des consommations pendant le spectacle et dont l'exploitant est titulaire de la licence de la catégorie mentionnée au 1° de l'article D. 7122-1 du code du travail ; sur les droits d'entrée dans les salles de spectacles cinématographiques, quels que soient les procédés de fixation ou de transmission et la nature du support des œuvres ou documents audiovisuels qui sont présentés ; sur les cessions de droits patrimoniaux portant sur des œuvres cinématographiques représentées au cours des séances de spectacles cinématographiques mentionnées à l'article L. 214-1 du code du cinéma et de l'image animée ou



Photo D.I.R.

dans le cadre de festivals de cinéma ». Deuxièmement : « La taxe sur la valeur ajoutée est perçue au taux réduit de 10 % en ce qui concerne : les spectacles suivants : foires, salons, expositions autorisées ; jeux et manèges forains à l'exception des appareils automatiques autres que ceux qui sont assimilés à des loteries foraines en application de l'article L. 322-5 du code de la sécurité intérieure ». Par ailleurs, depuis 1998, dans divers courriers officiels, le ministère du budget a confirmé que le taux réduit de TVA ne pouvait en aucun cas s'appliquer aux spectacles de tauromachie. Ces spectacles n'entrant pas dans le cadre prévu par la loi. Les différents ministres de la culture ont également précisé, dans des correspondances officielles, que : « l'inscription de la tauromachie à l'inventaire du « patrimoine culturel immatériel » reste sans influence sur les législations ou réglementations éventuellement applicables aux activités recensées ». En conséquence, il lui demande quelles mesures opérationnelles compte prendre le Gouvernement pour que cessent ces interprétations larges de l'application du taux réduit de TVA par les entreprises organisatrices de spectacles de tauromachie.

# Avancées majeures

**L'année 2015 aura vu des avancées majeures** dans notre combat pour l'abolition des tortures taoumachiques. La première est la radiation tant espérée de la corrida de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. Il s'est agi d'une bataille juridique longue et complexe, menée conjointement par le CRAC Europe et Droits des Animaux. Après avoir perdu en première instance en 2013 devant le tribunal administratif de Paris, nous avons remporté la victoire devant la Cour administrative d'Appel, qui, dans son arrêt du 1<sup>er</sup> juin 2015, a déclaré sans aucune ambiguïté : « La décision d'inscription de la corrida à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France doit être regardée comme ayant été abrogée ».

De ce fait, la plainte que nous avions déposée en 2011 contre l'inscription de la taoumachie au PCI de la France s'est éteinte d'elle-même puisque ladite inscription a été considérée comme nulle et non avenue pour des raisons que nous détaillons dans les pages suivantes de ce magazine. Bien entendu, le lobby taurin peut tenter d'aller en cassation auprès du Conseil d'État. Mais une telle démarche n'étant pas suspensive, l'abrogation de l'inscription reste effective tant que le Conseil d'État n'en aura pas décidé autrement. La taoumachie est donc officiellement retirée de notre patrimoine.

La corrida redevient juridiquement ce qu'elle a toujours été : un spectacle de torture et de mort, qui n'a rien à voir avec notre patrimoine et qui ne peut même plus se parer d'un alibi culturel. La seule définition juridique qu'elle conserve est celle qu'en donne le Code pénal : un délit puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Certes, ce délit jouit d'une immunité de peine dans douze départements (dont onze qui le pratiquent), mais cela ne change en rien le fait qu'il s'agit d'un délit. Et ceux qui commettent un délit sont des délinquants, qu'ils soient ou non poursuivis en justice. S'ils se sentent diffamés par cette affirmation, qu'ils nous attaquent devant un tribunal et ils perdront.

La deuxième avancée s'est produite au Parlement européen le 28 octobre 2015. Une très large majorité d'eurodéputés de tous bords politiques a voté pour la suppression des subventions européennes à la taoumachie. Que cette décision soit mise en application ou pas dès 2016 ne change rien au fait que 64 % des parlementaires soient en sa faveur, en très nette augmentation par rapport au même vote en 2014 qui avait également dégagé une majorité, mais relative et non absolue, ce qui avait conduit au rejet de l'amendement. Il faut rappeler que les sommes mises en jeu sont colossales. Sans ces subventions, c'est toute l'industrie morbide des élevages de taureaux destinés aux arènes qui s'effondre, tout particulièrement en Espagne où se trouvent la plupart des ganaderias. Avec ce vote historique, quelles que soient les manœuvres dilatoires que tenteront les appuis politiques de la torturocratie pour gagner du temps ou contourner la volonté des parlementaires, le verdict est clair et net : l'Europe ne veut plus de ces horreurs, dont tous les aspects sont frontalement incompatibles avec les règlements communautaires sur le respect du bien-être animal (par ailleurs si peu mis en application, mais c'est une autre histoire).

En troisième lieu, comme le rappelle la couverture de ce numéro, le CRAC Europe a enfin réussi à abrégé l'at-

tente interminable qui a suivi le lynchage de Rodilhan en octobre 2011. Grâce entre autres à une cyberaction lancée sur les réseaux sociaux pour sensibiliser avant tout les médias et les politiques, M<sup>me</sup> la Procureure de Nîmes a finalement fixé la date du procès. Il se tiendra les 14 et 15 janvier 2016 au Tribunal correctionnel de Nîmes. Les prévenus seront au nombre de 19. Parmi eux, les auteurs les plus brutaux des exactions subies par les militants pacifiques, mais aussi un torero reconverti aux violences sur des humains et le maire de Rodilhan descendu dans l'arène pour participer aux violences au lieu de s'interposer comme l'aurait exigé sa fonction. Les multiples rebondissement que la procédure a connus pendant quatre ans font l'objet d'un article de ce numéro.

Et ce n'est pas tout ! En France, les actions de terrain n'ont jamais été aussi nombreuses, qu'elles soient organisées par le CRAC Europe ou par d'autres. Rappelons que nous soutenons et nous relayons toutes celles qui sont non violentes. En Espagne, la corrida connaît un recul accéléré depuis l'arrivée au pouvoir d'un certain nombre d'élus proches de Podemos ou, tout simplement, soucieux d'utiliser leurs budgets aux vraies urgences de leurs administrés, telles que l'éducation et l'emploi. Dans les autres pays taoumachiques, le tableau est similaire. Partout, c'est la dégringolade pour laquelle tant de militants se sont battus depuis des décennies et continueront à se battre sans relâche jusqu'au seul objectif qui nous importe : l'abolition.

En France, cela passera forcément par un changement de la loi, celui consistant à abroger l'exception de peine indigne qui a été greffée en 1951 sur l'article réprimant les sévices graves et actes de cruauté envers les animaux, au motif de « tradition locale ininterrompue ». De tradition, il n'y en a pourtant aucune de française – et quand bien même, une tradition qui consiste à infliger de la souffrance n'a aucune légitimité à subsister, c'est l'essence même du processus continu de civilisation. L'aspect « local » a été vidé de son sens lorsqu'une cour toulousaine a édicté en 2006 qu'une seule commune infectée suffisait pour que tout son département soit contaminé. Quant au caractère ininterrompu, il n'a jamais été appliqué, de nombreuses villes de sang ayant cessé toute activité taoumachique pendant des décennies avant de les reprendre comme si de rien n'était quand l'envie leur en prenait.

Changer la loi, cela veut dire obtenir un débat et un vote à l'Assemblée nationale sur l'une des propositions de loi en vigueur, dont aucune n'a encore été mise à l'ordre du jour. Quand il s'agit de souffrance animale, tous les autres sujets deviennent « plus importants » aux yeux de ceux qui ne veulent surtout pas que les choses changent. Nous pouvons, nous devons convaincre le plus grand nombre possible de députés de se rallier à l'une ou l'autre de ces propositions de loi et faire pression pour aboutir enfin à un vote. Une très large majorité de Français étant pour la disparition des corridas, nous n'avons aucun doute sur le résultat. Les aficionados non plus. Leur panique grandissante est révélatrice. Ils savent aussi bien que nous que, pour eux, la partie est perdue. Reste à concrétiser cette réalité. Nous comptons sur toutes et tous pour contribuer à y parvenir.

**ROGER LAHANA**  
Vice-président du CRAC Europe

**« Partout, c'est la dégringolade pour laquelle tant de militants se sont battus depuis des décennies. »**

# PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE LA FRANCE

## Radiation de la corrida

**Le 22 avril 2011**, une information choquante pour une large partie de la population française est rendue publique : la tauromachie vient d'être inscrite à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel (PCI) de la France. Il s'agit d'une procédure qui permet, à terme, de la voir classée au patrimoine immatériel de l'Unesco. Ce classement a été réalisé dans l'opacité la plus totale par une commission du ministère de la Culture, sous la houlette de Philippe Béval, aficionado convaincu, à l'époque directeur général des Patrimoines et surtout, membre fondateur de l'ONCT (Observatoire national des cultures taurines). Il a, depuis, servi de prétexte à toutes sortes de malversations fiscales de la part de certains organisateurs de corrida.

En 2013, Frédéric Mitterrand publie un livre de mémoires intitulé *La récréation* dans lequel il révèle les conditions dans lesquelles s'est faite cette inscription, alors qu'il était le ministre en charge de ce portefeuille. On découvre que non seulement cela s'est fait à son insu, mais que par la suite, lorsqu'il s'en est ému, c'est François Fillon en personne qui lui a interdit de faire quoi que ce soit pour annuler cette basse manœuvre :

« Stupéfaction ! Une obscure commission du ministère dont je ne soupçonnais même pas l'existence vient d'inscrire la tauromachie au patrimoine immatériel de la France, au même titre que les chants de bergers basques ou la tarte Tatin. [...] Mais la tauromachie n'est pas une tradition innocente et j'imagine le forcing auquel a dû se livrer une poignée de fonctionnaires à consigner cette inscription. Je n'aime pas la corrida, que je trouve un spectacle cruel, et je n'ai jamais pratiqué le romantisme du torero. C'est une faute que de lui attribuer ce genre de label officiel qui laisse croire en plus qu'elle pourrait monter encore d'un échelon et être proposée au patrimoine de l'Unesco. »

Lorsque l'inscription est annoncée, le CRAC Europe et l'association Droits des Animaux l'attaquent aussitôt (d'autres organisations également, mais elles sont déclarées irrecevables pour diverses raisons). En parallèle, à l'appel du CRAC Europe, plus de deux cents associations liées à la protection animale se sont regroupées dans un collectif pour protester contre l'inscription d'une pratique que le Code pénal qualifie de « sévices graves et actes de cruauté envers des animaux » (article 521-1) tout en exonérant de toute poursuite ceux qui s'y adonnent dans onze départements du sud du pays pour cause de « tradition locale ininterrompue ».

En première instance le 3 avril 2013, le tribunal administratif de Paris suit le rapporteur public qui donne tort aux deux plaignants. Ces derniers font appel. La nouvelle



audience s'est tenue le 18 mai dernier. Coup de théâtre, M<sup>me</sup> Vrignon, rapporteur public qui a présenté les faits, est, cette fois, nettement en faveur de l'annulation de l'inscription. Le point fondamental sur lequel elle s'appuie est la surprenante décision prise en mai 2011 par le ministère de la Culture de supprimer toute mention de l'inscription sur ses sites officiels « en raison de l'émoi suscité par cette inscription ».

### De la disparition à l'abrogation

Plusieurs associations et particuliers (dont mon éditrice) avaient interrogé le ministère à ce sujet. Il nous a été répondu que l'absence de mention de cette inscription ne signifiait pas que l'inscription devenait caduque. Un juriste souhaitant garder l'anonymat avait pris la parole lors du grand rassemblement anticorrida d'Alès en mai 2013 pour affirmer le contraire. Selon lui, la disparition des informations valait annulation de l'inscription. Son intervention avait à l'époque été accueillie avec le plus grand scepticisme. Il apparaît désormais qu'elle était parfaitement recevable. C'est en effet le raisonnement qu'a suivi M<sup>me</sup> Vrignon :

« Dans tous les cas, même si l'ambiguïté des écritures du ministre de la Culture, qui nie à la fois l'existence d'une décision d'inscription faisant grief – pour ne pas fâcher les anticorrida – et le retrait ou l'abrogation de cette décision – pour ne pas froisser, cette fois-ci, les procorrida — ne facilite pas la compréhension de ce dossier, il semble donc qu'à la date à laquelle le tribunal a

statué, le 3 avril 2013, la fiche d'inventaire relative à la corrida avait disparu [...] Quels que soient les motifs, soi-disant techniques, qui sont invoqués pour justifier cette absence, il y a lieu de considérer que la corrida n'a pas, depuis son retrait ou son abrogation, été réinscrite sur la liste du patrimoine immatériel français. Si le ministre souhaite que cela soit le cas, qu'il le fasse clairement savoir et qu'il en assume les conséquences. »

Cet argument a été entendu par le tribunal, qui a conclu le 1<sup>er</sup> juin 2015 à un non-lieu à statuer : « La décision d'inscription de la corrida à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France doit être regardée comme ayant été abrogée ». Du fait de la disparition de cette inscription sur le site du ministère en mai 2011, la plainte du CRAC Europe et de DDA s'éteint d'elle-même. La tauromachie est officiellement retirée de notre patrimoine.

Voilà qui va sérieusement contrecarrer les malversations des organisateurs de corrida qui s'en prévalaient pour tricher sur la TVA et, plus largement, la communauté des aficionados qui y voyait une reconnaissance prestigieuse et un brevet de respectabilité. Il s'agit là d'une immense victoire pour le combat anticorrida en France, voire dans le monde de plus en plus restreint de la tauromachie, et d'un pas historique de plus vers l'abolition de cette barbarie d'un autre âge.

ROGER LAHANA

Vice-président du CRAC Europe  
Article publié par le Huffington Post  
le 3 juin 2015

## CORRIDA ET PATRIMOINE

**Réactions de personnalités****Corrida: peace and love!**

Par Patrick Pelloux\*

Avec toutes ces guerres qui se rapprochent, je cherche activement un rassemblement Peace and love, des pouvoirs des fleurs, quelque chose qui donne l'espoir que quelques-uns vont empêcher que la soif du sang et de la mort ne triomphent. Le combat des anticorrida est un de ces espoirs. L'abrogation de l'inscription de la corrida au patrimoine culturel immatériel de la France est un humanisme. C'est une bataille juridique et du droit qui a été menée avec courage et talent par le CRAC Europe et Droits des animaux. C'est le sens des textes des Lumières, des philosophes. Il est impossible d'inscrire dans notre patrimoine une mise à mort, quelle qu'elle soit.

Nous devons combattre tous les instincts des humains qui ont envie de tuer. La culture est un rempart solide, la justice l'arme dissuasive contre le développement des violences et des drames. La cause animale doit être défendue dans tous les rites religieux, comme dans des jeux primitifs de mise à mort. La défense des animaux est un des éléments de valeur de notre civilisation et de son attachement aux valeurs de la vie.

Ce combat n'est pas du tout éloigné de la bataille gigantesque pour défendre la planète du réchauffement climatique. Il est essentiel, alors que la guerre et le terrorisme se propagent, de faire que le combat de la cause animale fasse partie de la politique. Nous sommes au début du nouveau millénaire et nous devons construire un monde meilleur pour les générations futures, tolérant, respectueux des droits, protecteur de toutes formes de vie et donc de la biodiversité. Malraux ne doit pas avoir raison: le XXI<sup>e</sup> siècle doit être autre chose que religieux. Les religions n'ont jamais défendu les animaux. C'est donc à la justice, aux démocraties, aux scientifiques et aux politiques de protéger l'humanité et la cause animale.

Ne pas inscrire la corrida au patrimoine culturel immatériel est indispensable. La prochaine étape doit être la fin de la corrida et l'invention de moments festifs qui soient déconnectés de la mort des animaux.

\*Médecin urgentiste

Coprésident d'honneur du CRAC Europe

**La corrida radiée du PCI: hommage à des justes**

Par Henry-Jean Servat\*

Même si je sais qu'il s'agit d'une conquête à la fois fragile et difficile, je suis fou de bonheur de voir la corrida enfin retirée de la liste des acquis du patrimoine immatériel de la France



Photo Roger Lahana

Ceux qui ont fait tomber la corrida du PCI. De gauche à droite : David Chauvet (Droits des Animaux), Maître Éric Verrièle, Maître Christophe Courage et Jean-Pierre Garrigues

où cette horreur sanglante n'a strictement rien à faire, sinon nous mettre la honte à tous. La contemplation du prétendu spectacle de superbes herbivores lâchement et lentement torturés à l'arme blanche n'a jamais été et ne sera jamais un art, une culture et une tradition. Mille bravos et mille mercis à Jean-Pierre Garrigues, du CRAC Europe, et à David Chauvet, de Droits des animaux, qui ont porté ce combat avec flamme et générosité et que je soutiendrai sans réserve et jusqu'au bout des bouts pour que l'hystérie malade de quelques-uns cesse de déshonorer, de souiller et d'ensanglanter notre pays.

\*Journaliste

Coprésident d'honneur du CRAC Europe

**La corrida radiée du PCI: une invitation à l'espoir**

Par Allain Bougrain Dubourg\*

Voilà donc le patrimoine français lavé du sang de l'agonie. Au-delà de cette décision éthique prise par la cour d'appel de Paris, c'est une invitation à l'espoir qui éclaire tous ceux qui se battent pour le respect de la vie. Elle montre que l'engagement et la détermination sont payants. Elle invite à une constante solidarité. Elle prouve que chaque citoyen peut soutenir efficacement des associations comme le CRAC Europe avec la perspective d'un changement. Certes, les taureaux continueront de cracher leurs tripes dans l'arène, mais la France ne pourra pas prétendre en être fière. Un jour viendra où elle en sera honteuse.

\*Président de la LPO

(Ligue pour la protection des oiseaux)

Signataire du manifeste abolitionniste du CRAC

Europe

**La corrida radiée du PCI: la corrida n'est pas respectable**

Laurence Abeille\*

C'est évidemment une très bonne nouvelle, et bravo au CRAC Europe et à l'association Droits des animaux pour leur combat et leur persévérance. Les défenseurs de cette pratique barbare ne pourront plus prétendre être des représentants de la culture et de la tradition françaises. Ce n'est pas sérieux de considérer que la corrida, qui fédère contre elle la majorité des Français et qui est reconnue comme cruelle par notre Code pénal, puisse faire partie du patrimoine de la France. Non, la corrida n'est pas une tradition respectable, et oui, il faut tout faire pour l'abolir!

\*Députée EELV, depositaire d'une proposition de projet de loi abolissant la corrida

**La corrida radiée du PCI: une victoire pour l'humanité**

Par Pascal Durand\*

La victoire judiciaire obtenue le 1<sup>er</sup> juin par le CRAC Europe pour la protection de l'enfance et Droits des animaux pour faire retirer la corrida du patrimoine culturel immatériel français est une victoire collective pour l'humanité et un coup d'arrêt à la manipulation intellectuelle des quelques derniers partisans en France de cette pratique barbare venue d'un autre temps.

Se sachant marginalisés dans une société française qui n'accepte plus cette cruauté gratuite envers des animaux pris en otages de pratiques sadiques, les défenseurs de la corrida croyaient trouver dans le détournement de la culture un allié pour la faire classer au patrimoine de l'Unesco et pouvoir continuer en toute impunité leurs sinistres « ballets » sanglants.

Grâce à cette importante décision judiciaire qui marque un arrêt à leurs prétentions, le chemin vers l'abrogation pure et simple de la corrida s'éclaircit un peu plus.

\* *Député européen EELV*

*Signataire du manifeste abolitionniste du CRAC Europe*

**La corrida radiée du PCI: le combat n'est pas fini**

Par Sylvie Goy-Chavent\*

La tauromachie vient d'être rayée du patrimoine culturel immatériel de la France et je m'en félicite. Pourtant, le combat contre la barbarie est loin d'être terminé. En 2015, en France, on peut légalement torturer et mettre à mort un animal dans une arène. Et, qui plus est, on peut mettre en scène ce spectacle ultraviolent devant de jeunes enfants. Cela n'émeut personne et surtout pas notre gouvernement. Si nous voulons être dignes d'une société moderne, commençons par interdire aux mineurs d'assister à ces spectacles sanglants et mettons fin à ces pratiques contraires à toutes nos valeurs. La société française interdit aux mineurs certains jeux vidéo, elle censure certains programmes, elle est souvent la première à donner des leçons d'humanité au reste du monde et dans le même temps elle accepte que des parents emmènent leurs enfants assister à la torture d'un animal... On savait la pensée française en déclin, mais pourrions-nous à l'avenir compter sur nos institutions, à l'initiative de cette inscription à l'inventaire en 2011, pour redorer nos lauriers?

\* *Sénatrice UDI de l'Ain*

**La France lavée de cet outrage couleur de sang**

Par Gérard Charollois\*

En 2011, le lobby tauromachique, parce que confronté à une contestation puissante de l'art de torturer les taureaux, tenta de faire inscrire, par une obscure commission non représentative, la corrida au patrimoine culturel immatériel de la France. L'opinion publique s'insurgea contre cette imposture, injurieuse pour notre pays. Le gouvernement louvoya en refusant d'infirmier ou de confirmer cette inscription. Il faut dire que le pourcentage des amateurs de torture de taureaux est plus élevé dans le personnel politique que dans toute autre strate de la société.

La décision juridictionnelle officialise la non-inscription, lavant ainsi la France de cet outrage couleur de sang. L'affaire révèle que les partisans de la corrida ont besoin d'un paravent pour maintenir, quelques années encore, le spectacle de mort dont nul ne peut douter qu'il rejoindra, dans la profonde poubelle de l'Histoire, les combats de gladiateurs, les ordalies, les bûchers, l'esclavage, la peine de mort.

Perforer, tourmenter, déchiqueter, poignarder un être sensible, le soumettre durant vingt minutes à des tourments, jouir de tant de souffrance ne sont pas de la culture.

La morale élémentaire, l'empathie spontanée d'un esprit sain, le cœur et la raison ne peuvent que refuser le qualificatif de culturel à la corrida, pour les mêmes motifs que l'excision des fillettes, la lapidation de la femme adultère, les sévices corporels pour délit d'opinion ne sauraient se cacher derrière le masque du particularisme culturel.

La culture est ce qui élève et non ce qui déprave.

\* *Président de la Convention Vie et Nature Magistrat de l'ordre judiciaire*

**Radiation de l'inventaire du patrimoine culturel de la nation: la corrida et le temps des vaches maigres!**

Par Geneviève Gaillard\*

L'inscription de la corrida à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la nation a suscité plusieurs contentieux initiés par l'Alliance Anticorrída et surtout par le CRAC Europe et Droits des animaux. Je veux ici

**« Le combat est loin d'être terminé. »**

saluer leur pugnacité qui a fini par aboutir, car même si c'est plutôt indirectement, je suis convaincue que ces recours ont pesé.

En avril 2011, comme beaucoup, j'étais tombée des nues en apprenant cette inscription au patrimoine immatériel de la nation et furieuse des perspectives que cela offrait... mais au-delà, n'acceptant pas de m'y résigner, j'avais immédiatement et officiellement saisi le ministre de la Culture, à savoir M. Frédéric Mitterrand. À la lumière de sa réponse, j'avais fait l'attristant constat que l'inscription de la corrida au patrimoine culturel immatériel de la nation s'était en réalité faite sans aucune volonté politique, mais en catimini, à la discrétion de fonctionnaires un peu trop zélés et à la faveur d'une procédure des plus obscures.

Aujourd'hui, je constate que sa désinscription s'est effectuée pareillement, de façon on ne peut plus discrète par absence de renouvellement de cette inscription sur le site du ministère. Selon les termes mêmes du jugement du 1<sup>er</sup> juin dernier, « la décision d'inscription de la corrida à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France doit être regardée comme ayant été abrogée » sans que le ministère ait jugé bon de communiquer à ce sujet...

Le moins que l'on puisse en dire, c'est que l'ingrédient qui commande normalement une telle démarche de mise en valeur est totalement absent, à savoir la fierté. On n'a pas été fier de l'inscription et on n'a pas été fier de son retrait de l'inventaire. Cela en dit long sur les rapports ambigus de l'administration, du pouvoir en général avec la corrida et sur le porte-à-faux perpétuel qui en résulte vis-à-vis de l'opinion publique qui, elle, est bien plus tranchée dans son appréhension de cette barbarie ritualisée!

Je souhaite donc à l'occasion de cet épisode – nul doute en effet qu'un recours sera formé contre le jugement de juin – que toute la lumière soit faite sur les conditions présidant à l'inscription à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, afin de faire reconnaître son flou, son absence de rigueur et de formalisme les plus élémentaires, et d'en réclamer au final la totale refonte.

\* *Députée PS*

*Dépositaire d'une proposition de projet de loi abolissant la corrida*

**Corrida: la repentance, c'est maintenant**

Par Christine Berrou\*

Arthur Schopenhauer disait que les vérités franchissent trois étapes. D'abord elles sont ridiculisées. Ensuite elles subissent une forte opposition. Puis elles sont considérées comme ayant toujours été une évidence.

Ce que la citation du philosophe ne précise pas, c'est que, pour qu'elle passe du ridicule à l'évidence, la vérité a besoin de s'aider de grands hommes. Des hommes comme Jean-Pierre Garrigues, du CRAC Europe, ou David Chauvet, de Droits des animaux, grâce à qui la corrida ne bénéficie plus du mot « patrimoine » pour se déculpabiliser d'exister.

Pour bien faire maintenant, il ne faudrait plus leur céder non plus le mot « spectacle », qui est, et je le dis en tant que comédienne, un mot noble. En fait, le seul mot que la corrida mérite est le suivant: barbarie.

D'avancée en avancée, je guette avec impatience l'abolition de ce massacre déguisé en tradition. Et, à nous voir de plus en plus nombreux, je suis convaincue que la victoire est prochaine. Je sais aussi qu'elle sera une avancée majeure à la fois dans la lutte pour le droit des animaux, mais aussi un déclic moral pour notre société.

Les animaux sont des êtres sensibles pouvant ressentir de la douleur morale et physique. Je souhaite à ceux qui se réjouissent de cette souffrance, la provoquent et s'en divertissent de prendre conscience rapidement de la cruauté de leurs actes. Car, lorsque la loi changera, lorsqu'il sera interdit en France de pratiquer la corrida, il sera trop tard pour se repentir. Et il ne restera aux aficionados qu'une vie passée d'hommes en collant et de « combats » sanglants déloyaux dont ils finiront par avoir honte. Au moins, on les aura prévenus.

\* *Humoriste (Jamel Comedy Club)*

## CORRIDA ET PCI

## Petit cours de désintox

**C'est donc officiel depuis le 1er juin 2015**, la corrida n'est plus inscrite à l'inventaire du PCI. Mieux, elle ne l'est plus depuis mai 2011, date approximative à laquelle toute trace concernant la corrida a été retirée du site du Ministère de la Culture, ce qui a rendu toute preuve de l'inscription impossible à obtenir durant les quatre années qui ont suivi, malgré les demandes répétées et la loi qui impose l'accès total et permanent de tout citoyen à tout document administratif. C'est le jugement qui a été rendu, dont on pourra lire les détails dans l'arrêt qui est désormais public.

Comme toujours en pareilles circonstances, il y a des personnes pour nier ou minimiser cette décision de justice extraordinaire. Il en existe deux sortes :

— les aficionados : pas très surprenant, ils viennent de perdre gros, ça ne leur fait pas plaisir du tout et quand ils n'aiment pas quelque chose, ils en nient tout simplement l'existence (j'y reviens plus bas).

— une petite frange de sceptiques parmi les anticorrída eux-mêmes : soit ils n'arrivent pas à croire à une aussi bonne nouvelle tellement c'est énorme, soit ils n'arrivent pas à croire à quoi que ce soit qui ait un lien avec le CRAC Europe parce qu'ils ont diverses raisons de ne pas nous aimer (ce qui est un autre débat).

Petit cours de désintox pour ceux qui n'acceptent pas la réalité...

## 1. Les aficionados

Un exemple typique est la position de Corentin Carpentier, président des jeunes aficionados nîmois, aussitôt l'annonce diffusée. Ça donne ceci :



Remarquez qu'après avoir annoncé que tout ce que nous avons dit était un mensonge (attribué également à une association qui n'a rien à voir avec le CRAC Europe), il se contredit en confirmant bien que la Cour a conclu à l'abrogation de la corrida du PCI et en indiquant le vrai motif qui figure dans l'arrêt de justice : « La cour [...] estime qu'à cette date-là la non-publication de notre fiche d'inventaire constituait une abrogation implicite ». Il oublie (simple étourderie probablement) de préciser que cette non-publication a duré quatre ans, pas seulement quelques semaines. C'est cette notion de durée de la disparition de tout document justificatif, bien trop longue pour être justifiée par des « problèmes techniques », que la rapporteur a mis en avant. Le président de la Cour l'a suivie.

Que doit-on penser de ce courrier que le ministère a envoyé « il y a trois semaines » ? Même si son auteur est de bonne foi, il se trouve que le tribunal en a jugé autrement et c'est cette dernière décision qui s'impose.

Et enfin, après avoir dit que tout est faux, Carpentier conclut sur : « Le Conseil d'État le confirmera ». Ah bon ? Mais alors, si le Conseil d'État doit être saisi, c'est donc bien que la corrida a été désinscrite, sinon pourquoi serait-il utile de lui demander une confirmation ?

Un point très important de droit à mentionner ici : le fait d'aller au Conseil d'État n'est pas suspensif. Autrement dit, en attendant que cette haute instance dise éventuellement le contraire, la corrida reste bien retirée du PCI.

## 2. Les antis sceptiques

Certains nous ont demandé si nous avons bien la preuve formelle que c'était vrai. C'est exactement pour cette raison que nous avons attendu le 4 en début d'après-midi pour rendre publique la décision rendue le 1<sup>er</sup> : nous n'avons obtenu une copie de l'arrêt de la Cour d'appel qu'à ce moment-là.

D'autres ont carrément choisi de ne pas y croire parce que ça voulait dire une victoire pour le CRAC Europe, avec les arguments les plus surprenants. J'ai eu à réagir sur ceux qui suivent :

« Si c'était si évident que ça, pourquoi ça n'a pas été abrogé plus tôt ? » Parce que c'est une chose de voir la faille et une autre d'en convaincre un tribunal – quatre ans de procédure, des centaines de pages d'arguments avancés par les uns contre les autres, non ça n'a pas été simple.

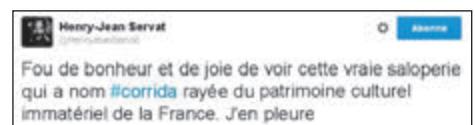
« Le CRAC nous a déjà dit ça en 2013 et en 2014 et ce n'était pas vrai ». Si, c'était vrai. En effet, nous avons dit et répété que le fait de ne plus avoir la moindre trace de cette inscription devait signifier qu'elle n'existait plus. Mais il restait à le faire valider par une décision de justice. C'est désormais le cas depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015.

« La taumachie n'a jamais été inscrite au PCI, mais seulement sur une liste appelée inventaire du patrimoine ». Sur le site du PCI, cette nuance sibylline n'existe tout simplement pas. L'inscription au PCI signifie l'inscription à son inventaire. Et il faut croire que sa suppression n'a rien d'anecdotique puisqu'elle a nécessité quatre ans de procédures pour devenir effective.

« Le Huffington Post n'est pas un média fiable » : allusion directe à mon article qui a été le premier publié dans la presse. S'agissant d'un des plus gros médias du monde diffusé en de multiples langues et en de multiples pays, le vrai sens de cette affirmation est, on l'a compris, « un article de quelqu'un du CRAC n'est pas fiable (même dans le Huffington) ». L'équipe éditoriale de la version française est d'une rigueur journalistique sans concession. J'ai d'ailleurs eu trois papiers refusés depuis que j'en suis un contributeur, parce qu'ils ne répondaient pas aux critères extrêmement exigeants qui sont requis pour y être publiés. J'ai d'autant plus de plaisir d'en avoir eu quinze publiés et donc validés selon ces mêmes critères. De plus, la directrice du Huffington en France est Anne Sinclair, qui est procorrida et aurait pu facilement rejeter mon article, mais elle met son éthique journalistique au-dessus de ses goûts personnels. Ajoutons que depuis que cet article est sorti, l'AFP, qui a eu copie de l'arrêt du tribunal, a confirmé point pour point tout ce que nous avons annoncé, ainsi que France Info.

Vous pouvez désormais vérifier par vous-même la véracité de cette victoire historique puisque nous avons mis en ligne le texte intégral de l'arrêt du tribunal.

Laissons le dernier mot à notre président d'honneur, Henry-Jean Servat :



ROGER LAHANA  
Vice-président du CRAC Europe

# VICTOIRE JURIDIQUE POUR LE CRAC EUROPE

## Vingt-neuf militants anticorrída relaxés

### Les faits : des PV pour réprimer une action citoyenne à Dax

Le 14 septembre 2014, quelques dizaines de citoyens viennent aux abords des arènes de Dax pour montrer leur opposition à la corrida qui va s'y tenir. Alors que les manifestants sont simplement assis pacifiquement aux abords des arènes et n'entravent en rien la voie publique, trop peu nombreux pour empêcher quoi que ce soit, ils sont rassemblés et parqués par les forces de l'ordre. Leur identité est prise, ils sont photographiés et verbalisés pour un montant total de 60 euros chacun pour non-respect d'un arrêté municipal.

Le but est évident : casser les actions citoyennes en tapant au porte-monnaie. Pour certains, 60 euros c'est beaucoup, surtout si cela devenait un procédé récurrent à chaque nouvelle action. De plus, une ordonnance pénale signifie que les personnes verbalisées n'auront droit à aucune défense organisée devant un tribunal sauf à eux-mêmes entreprendre des démarches en ce sens par le biais de l'opposition : il s'agit d'une condamnation immédiate sans jugement.

Contacté par deux des manifestants verbalisés, le CRAC Europe décide de proposer son aide juridique à tous les militants qui en feront la demande. Nous choisissons pour les défendre une excellente avocate, Maître Hélène Thouy, du barreau de Bordeaux.

Les personnes verbalisées reçoivent la notification de leur amende le 5 décembre, ce qui ne laisse que jusqu'au 5 janvier pour la contester. Une quarantaine de manifestants vont se faire connaître auprès de nous, parmi lesquels 29 décideront d'aller jusqu'au bout de la procédure. Tout cela a conduit à l'effet inverse de celui espéré par la municipalité de Dax : voir cette affaire jugée devant un tribunal au lieu d'être réglée de façon expéditive par de simples ordonnances pénales.

### L'audience au tribunal de Dax

L'audience a lieu le 4 mai. Maître Thouy relève les nombreuses irrégularités qui figurent sur l'arrêté ayant interdit toute manifestation à moins de 500 mètres des arènes : incompétence du maire concernant les mesures de police (qui incombent au préfet), illégalité de l'arrêté qui a été signé non par le maire, mais par son adjointe qui n'a aucune délégation à le faire, rappel d'autres arrêtés liberticides annulés par des tribunaux administratifs (entre autres Vic-Fezensac, Millas et Céret en 2014).

Le juge a répliqué qu'il n'avait pas compétence à prendre position sur l'arrêté, n'étant



Photo Roger Lahana

pas juge administratif. Maître Thouy l'a démenti : non seulement il existe une jurisprudence dégagée depuis presque un siècle, mais surtout l'article 111-5 du code de procédure pénale précise que les « juridictions pénales sont compétentes pour interpréter les actes administratifs, réglementaires ou individuels et pour en apprécier la légalité lorsque, de cet examen, dépend la solution du procès pénal qui leur est soumis ».

Sans surprise, la partie adverse a contesté les principaux arguments de Maître Thouy et a demandé à ce que les amendes soient portées à 150 euros.

Les militants qui ont pris enfin la parole ont nié avoir commis le moindre acte violent. En revanche, ils ont dénoncé les coups qu'ils ont reçus des forces de l'ordre sans aucune raison. Ils ont également soulevé le point fondamental du droit à la liberté d'expression et de la liberté de manifestation qui doit pouvoir s'exercer partout, y compris dans les villes tauriniques.

Maître Thouy a plaidé que les atteintes portées par une Commune à la liberté de manifestation doivent être strictement proportionnées au but poursuivi par la mesure de police et les interdictions générales et absolues, telles que celles édictées par le Commune de Dax, sont proscrites.

Elle s'est en outre appuyée sur un arrêt rendu par la Cour européenne des Droits de l'Homme « Cisse Contre France » du 5 juin 2009, lequel a considéré que même en l'ab-

sence de déclaration préalable formelle de la manifestation « une telle situation ne justifie pas en soi une atteinte à la liberté de réunion ». Elle a enfin dénoncé les violences et coups portés des policiers sur les militants, en rappelant qu'ils étaient tous là pacifiquement.

### Le rendu de justice : relaxe générale pour arrêté illégal

S'il n'a pas retenu tous les motifs de rejet plaidés par Maître Thouy, le juge a néanmoins prononcé leur relaxe au vu de l'arrêté municipal « qui n'était pas valable ». Celui-ci avait été signé le 22 août par Élisabeth Bonjean, première adjointe au maire, « qui n'a pas le pouvoir de police et n'avait aucune délégation. »

Au lendemain du rendu du délibéré, le quotidien Sud-Ouest a fait état d'un communiqué de la ville de Dax. La municipalité est furieuse de la décision rendue, en méconnaissance totale de la jurisprudence pourtant vieille d'un siècle. Il est également précisé que, puisque la préfecture n'avait pas réagi lors de la publication de l'arrêté, c'est qu'il est valide – un argument spécieux s'il en est – et que l'arrêté en question était semblable à un autre datant de 2014 qui avait été validé – ce qui là encore ne démontre rien.

Il est donc probable que cette victoire juridique des anticorrída n'a pas fini de soulever des vagues et des contestations, voire des recours. Exactement ce que la ville de Dax voulait éviter en faisant dresser de simples procès-verbaux à la va-vite.

# RODILHAN



Photo Roger Lahana

## POUR FÊTER LA SUPPRESSION DU PCI, **Quel chemin parcouru!**

**Le dimanche 14 juin 2015**, la corrida prévue à Rodilhan n'a pas eu lieu. Les deux planifiées à Manduel la veille, non plus. Les pinailliers vont dire qu'il ne s'agissait pas de corridas, mais de bolsins avec mise à mort. Ils peuvent appeler cela comme ils veulent, ça ne change rien : torturer en spectacle des bovins jusqu'à ce qu'ils succombent, c'est la même chose quel que soit l'âge des bovins suppliciés et celui des tortionnaires concernés.

### **Rodilhan en fête? Oui, sans corrida**

En ce dimanche ensoleillé, des militants de tous bords venus à l'appel du CRAC Europe se sont rassemblés pour célébrer la radiation de la torture tauromachique du patrimoine culturel immatériel de la France (PCI). Et ils l'ont fait dans le plus symbolique des endroits : à Rodilhan, ville de sang et ville-symbole de la violence déchaînée des aficionados, non seulement à l'encontre de ruminants, mais également d'êtres humains. Le lynchage du 8 octobre 2011 a rendu cette commune célèbre dans le monde entier, la marquant durablement d'un sceau d'infamie.

Depuis, 70 victimes parfaitement identifiées attendent toujours le procès de 30 agresseurs parfaitement identifiés. Il aura fallu plus de quatre ans pour qu'une date de comparution soit enfin obtenue (voir article suivant). Face à ce déni de justice, les anticorrída reviennent inlassablement dans la ville de la honte à chaque fois que son maire, toujours le même, décide de programmer à nouveau une séance de torture. Celle du 14 juin 2015

a été annulée sous notre pression, ainsi que les deux prévues le 13 à Manduel où aucune action n'avait été annoncée. Nous avons décidé de venir quand même, puisque notre déclaration de manifester nous y autorisait.

Et comme il n'y avait plus d'enjeu – les corridas de Manduel et Rodilhan ayant été annulées – il ne s'est plus agi que de fêter notre victoire, et surtout l'abrogation de l'inscription de la tauromachie au PCI, dans le plus improbable des endroits : sur la place de la mairie de Rodilhan, aux abords directs de l'arène. Après nous être rassemblés devant la façade de la mairie pour y déployer nos banderoles et rappeler à tous notre stratégie d'unité afin de favoriser la tenue du plus grand nombre possible d'actions pacifiques anticorrída, nous avons installé devant la voiture-sono une buvette largement fournie pour que tous les présents fassent la fête dans une ambiance chaleureuse de joie partagée.

Nous avons rendu hommage à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la longue marche qui mène à l'abolition. Nous avons rappelé que beaucoup d'entre nous avaient rejoint la lutte au moment de l'annonce de l'inscription de la corrida au PCI et avaient redoublé d'engagement en découvrant l'ultra-violence des aficionados à Rodilhan en 2011. En ce dimanche très particulier, soudain, nous avons eu la sensation concrète des pas de géant accomplis ces dernières années : radiation de la tauromachie du PCI, annulation enfin obtenue d'une corrida à Rodilhan, quel chemin parcouru ! Qui aurait pu l'imaginer il y a encore quelques mois ?

Quelques mots maintenant sur les grands perdants.

### **Une annulation justifiée par des motifs à la Valls**

Il est intéressant de revenir sur les raisons données par les responsables concernés au sujet des motifs réels de l'annulation des trois séances de torture. Chacun ou presque en a donné une version différente qui évoluait avec le temps. On se serait cru dans un remake des justifications embarrassées de l'aller-retour de Valls en vol privé pour aller voir une finale de foot en Allemagne : d'abord une simple envie de voir ce match (sur le dos des contribuables), puis une mystérieuse réunion avec l'UEFA, puis un ordre du jour de la prétendue réunion lu laborieusement par Platini, puis tout le monde qui rétro pédale pour revenir à la première version.

Pour Manduel et Rodilhan, c'était le même cafouillage médiatique (c'est dire si Valls est un maître à penser pour les aficionados). La première annonce faite par Yvan Lachaud, président de Nîmes Métropole, attribuait la cause de l'annulation à la mobilisation annoncée de 500 manifestants à l'appel du CRAC Europe.

Puis le vice-président Jean-Marc Soulas a publié un communiqué apocalyptique mêlant des faits réels et d'autres inventés en lien avec des actions citoyennes de ces derniers mois dans la région (Arles, Palavas, Nîmes) qui pourtant n'ont causé aucune violence sauf à l'encontre des anticorrída sérieusement malmenés comme d'habitude.



RODILHAN

# Quatre ans Du lynchage au procès

Ensuite, Christophe Borgus, directeur de cabinet à la préfecture, a affirmé qu'il ne s'agissait en rien d'un problème de sécurité, mais juste d'organisation bâclée, tout en ajoutant quand même que choisir Rodilhan, c'était courir à un affrontement (nous le lui confirmons).

Au final, la seule raison qui a été reprise abondamment dans les médias, c'était bien entendu la première : une grosse mobilisation annoncée pour la manifestation déclarée du CRAC Europe, qui allait forcer le maire de Rodilhan à transformer à nouveau sa commune en prison de haute sécurité.

On va mettre tout le monde d'accord : les séances de torture ont été annulées « sous la pression des anticorrida », pour reprendre le titre du sujet réalisé par France 3. Car il s'agit bien de la pression croissante due à tous les anticorrida qui agissent sur le terrain depuis des années, avec ou sans association, avec ou sans déclaration. Les militants, les vrais, n'ont qu'un seul objectif : obtenir l'abolition de la corrida.

## L'étrange conception de la démocratie des petits potentats locaux

Pour Serge Reder, maire de Rodilhan et donc garant du respect des lois de la République, les manifestants sont tout simplement « des hors-la-loi ». C'est ce qu'il a déclaré sur France 3. Il s'agissait pourtant d'une manifestation déclarée et autorisée. Doit-on alors considérer ce maire comme parfaitement nul en droit pour sortir une ânerie pareille ? Ou est-ce à dire qu'il va demander une révision de la Constitution afin de préciser que la liberté d'opinion et de manifester sont des droits fondamentaux, sauf s'il s'agit de contester la tenue de corridas ?

Son cher collègue Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, ne vaut pas mieux. Pour lui, Yvan Lachaud n'aurait pas dû annuler les séances de torture car « On ne doit pas reculer devant des terroristes ». Des terroristes, rien que ça. Monsieur Fournier, vous et vos acolytes qui utilisez le même vocabulaire à notre rencontre – les Viard, Marleix, Dufranc, Carpentier et j'en passe – montrez-nous nos attentats à la bombe et nos massacres à la Kalachnikov, sinon taisez-vous. Taisez-vous donc, ignobles personnages ! En vous exprimant ainsi, vous vomissez à la figure des victimes du vrai terrorisme, celui qui tue et qui mutilé. Honte à vous de tenir des propos aussi abjects et insupportables.

La corrida n'est officiellement plus un patrimoine culturel français. Bientôt elle sera enfin abolie. Et les tristes pantins qui gesticulent pour tenter d'en sauver les derniers haillons disparaîtront des mémoires à jamais.

ROGER LAHANA

Vice-président du CRAC Europe

**Il aura fallu quatre ans pour avoir enfin une date de procès** après le lynchage public de 70 militants pacifiques dans l'arène de Rodilhan et de 25 autres dans les gradins, le 8 octobre 2011. Ce n'était pas faute de preuves, l'ensemble de ce déchaînement de violence ayant été filmé et diffusé largement sur Internet dans les heures qui l'ont suivi. L'audience aura lieu les 14 et 15 janvier 2016, au tribunal correctionnel de Nîmes. Moins d'une vingtaine d'aficionados auront à répondre de leurs actes, dont Serge Reder, le maire de Rodilhan venu leur prêter main-forte, alors que plus de trente ont été identifiés en flagrant délit et confondus par les vidéos. Jean-Pierre Garrigues devra, lui, comparaître pour manifestation illégale, dont il est considéré par Laure Beccau, procureur de Nîmes, comme l'unique responsable.

Certes, on peut comprendre que l'instruction d'une affaire aussi considérable prenne du temps : avoir les vidéos est une chose, mettre un nom sur chaque visage en est une autre. Le processus d'identification a été long, d'autant plus que l'équipe chargée de l'enquête était constituée... d'une seule personne, l'adjudant-chef Joos. L'aide active de Jean-Pierre Garrigues et des militants du CRAC Europe a permis d'accélérer un peu les choses : visites attentives de sites taurins, présence aux corridas qui ont suivi celle du 8 octobre 2011 afin de tenter d'y repérer des lyncheurs, traque sur les réseaux sociaux avec la mise en ligne des visages des violenteurs. Tout cela a représenté plusieurs centaines d'heures de travail et d'innombrables réunions entre Jean-Pierre Garrigues et l'adjudant-chef Joos.

Fin 2012, quasiment tous les agresseurs étaient identifiés, sauf deux ou trois qui sont toujours susceptibles de poursuites. Il a fallu ensuite réaliser un travail considérable consistant à croiser les déclarations des victimes et les identités des agresseurs – autrement dit qui a frappé qui. Chaque agresseur peut avoir plusieurs victimes et doit donc se retrouver en photo dans les dossiers de chaque victime. Chaque victime peut avoir eu plusieurs agresseurs, ils doivent tous être indiqués. Des copies de tous les dossiers qui se constituaient au fur et à mesure étaient également envoyées aux avocats du CRAC Europe.

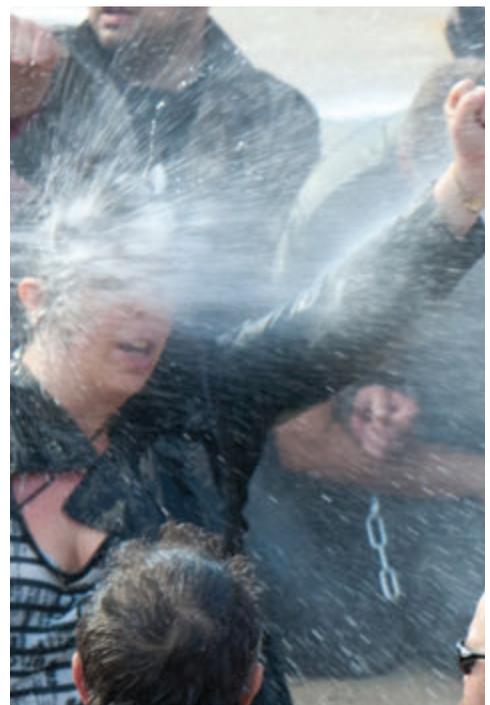
Les auditions des agresseurs se terminent début 2013. C'est à ce moment-là qu'il y a

changement de procureur, Robert Gelli étant promu à Nanterre. Laure Beccau, qui prend sa suite, demande à ce que les vidéos – et pas seulement les photos – soient utilisées pour caractériser les agressions de façon exacte et qu'on soit certain qu'une victime X n'a pas provoqué au préalable son ou ses agresseurs. Il s'agit là d'une démarche pertinente pour valider sans ambiguïté les circonstances et le déroulement exact des violences. Des extraits vidéo, parfois de quelques secondes à peine, sont donc réalisés pour chaque agression, avec le concours d'un gendarme de la brigade de recherche de Nîmes spécialisé en vidéo. Ce dernier détecte même des agressions passées inaperçues jusque-là. Jean-Pierre Garrigues est à nouveau sollicité pour vérifier que toutes les vidéos sont bien associées aux bonnes victimes et aux bons agresseurs.

En novembre 2013, le dossier est totalement bouclé. Laure Beccau annonce dans le Midi Libre fin 2013 que les citations à comparaître seront lancées début 2014. Sauf qu'elle ne les envoie pas et qu'elle demande à l'adjudant-chef Joos de tout révérifier depuis le début, sans aucun motif crédible.

À ce stade, la procédure a déjà pris énormément de temps si on considère qu'il s'agit au départ d'une série d'agressions commises en flagrant délit et filmées de bout en bout, donc sans aucune ambiguïté quant à la matérialité des exactions dans tous leurs détails. Le fait que si peu de moyens ont été déployés pour mener l'enquête dans un dossier comportant soixante-dix plaintes et trente agresseurs, ajouté à ce revirement inattendu va accroître dans l'esprit des militants anticorrida la sensation que tout est fait pour que le procès se tienne le plus tard possible. Même certains des avocats des victimes, pourtant très expérimentés, commencent à se poser légitimement des questions.

Il faut dire que le procès que tout le monde attend promet d'être hors normes. Trente prévenus, soixante-dix victimes et plusieurs élus mis en cause, c'est sans précédent. Le fait que les audiences se tiendront à Nîmes est un événement en soi : non seulement cette ville est l'une des plus grandes places taumachiques de France mais, parmi les mis en cause se trouve justement son maire. De là à imaginer que des pressions sont exercées sur la procureure pour freiner des quatre fers, il n'y a qu'un pas, vite franchi par nombre de



Photos : Animaux en Péril et Sauvons les Animaux



personnes, tant du côté des anticorrida que des aficionados.

Début 2014, rien ne se passe. Aucune date de comparution, aucune information supplémentaire. Lorsque l'été arrive, nous sollicitons Maître Phung, notre avocat en charge de ce dossier, pour voir comment faire bouger les choses. Il est scandalisé par cet immobilisme incroyable, alors que l'affaire est on ne peut plus claire et démesurée: trente agresseurs qui ont été identifiés et ont reconnu les faits, soixante-dix victimes dont les dires sont étayés par des images irréfutables, un dossier entièrement bouclé fin 2013 selon la procureure elle-même et toujours rien? Inacceptable! Maître Phung suggère donc que

toutes les victimes écrivent à la procureure en lettre recommandée pour lui demander de fixer enfin une date. C'est ce qui va être fait en juillet-août 2014. Le même courrier est envoyé en copie à la garde des Sceaux, Christiane Taubira.

En septembre 2014, Laure Beccau réagit enfin, mais d'une bien décevante manière. Elle répond aux victimes en leur expliquant que « l'enquête est toujours en cours et que l'achèvement des investigations est confié à la brigade des Recherches de Nîmes ». Vraiment? Tout est pourtant déjà dans les dossiers remis par l'adjudant-chef Joos. Maître Phung reçoit également un courrier, lui précisant que le retard est dû au fait que de nouvelles victimes ont été identifiées. Lesquelles? Mystère! Toutes les plaintes ont été déposées depuis fin 2011, d'où pourraient bien sortir ces nouvelles victimes?

La procureure annonce fin 2014 que l'audience aura lieu début 2015. Jean-Pierre Gar-

rigues apprend de la part de l'adjudant-chef Joos que ce dernier a reçu pour instruction de la procureure non pas d'enquêter sur d'improbables nouvelles victimes ou nouveaux agresseurs mais... de tout revérifier – les identités des agresseurs et des victimes, le déroulement des faits, exactement tout ce qui est déjà dans le dossier remis un an auparavant. Une fois encore, Jean-Pierre Garrigues va venir à plusieurs reprises dans les locaux de la gendarmerie de Bellegarde pour confirmer le dossier dans ses moindres détails. Fin mars 2015, l'adjudant lui dit après une énième réunion de trois heures que cette fois, il a tout et que le dossier va être remis à la procureure avant la fin de la semaine, ce qui devrait la mettre en mesure d'annoncer la date tant attendue dès la mi-avril.

À la mi-août 2015, comme toujours rien ne se passe, le CRAC Europe décide de lancer une cyberaction intitulée « Rodilhan déni de justice » sur Twitter et Facebook. La seule

# Rodilhan, l'escalade jus

**Le 4 octobre 2015, Rodilhan La Honteuse** a de nouveau été le théâtre de scènes de guerre civile: 250 gendarmes en tenue de combat, barriérage anti-émeute sécurisant un périmètre de deux kilomètres, lacrymogènes à profusion, fumées, sirènes, slogans et violences policières gravissimes avec toujours les mêmes uniques victimes – les manifestants anticorrida, des citoyennes et citoyens de notre pays qui refusent que puissent perdurer des spectacles de torture qualifiés de délit par le Code pénal mais exemptés de peine dans le sud du pays.

Oui, des gendarmes qui frappent et gazent des citoyens refusant la perpétration d'un délit, sur ordre d'un préfet appuyé par un Premier ministre qui couvre un maire paranoïaque, c'est en France et en 2015 que ça se passe. Et, depuis le lynchage en réunion de 70 militants anticorrida à Rodilhan le 8 octobre 2011, par l'entêtement de ce maire buté qui met à chaque fois ses administrés en prison et sa ville en état de siège pendant la durée des spectacles de torture, chaque année à la même époque, de nouveaux supplices rituels de veaux ont lieu, devant un public de plus en plus clairsemé (certains d'entre nous ont pu se rendre dans l'arène pour en rapporter les preuves photographiques).

Cette fois, le dispositif d'enfermement du centre-ville a connu une nouvelle escalade: seulement cinq passages possibles, obturés par des grilles de deux mètres ou plus, rendant toute traversée

de la commune quasi impossible, sauf à passer à travers champs ou à faire des détours considérables. Ce que nous avons fait toute la journée pour perturber le plus possible les accès entre le quartier de haute sécurité et le monde libre. Notre stratégie était simple: nous positionner en cinq groupes devant chacune des entrées pour en perturber, voire en empêcher l'accès.

Le colonel Lacroix a pris l'initiative de nous compliquer la tâche en bloquant plusieurs axes supposés être ouverts à notre manifestation déclarée, bien en dehors du périmètre interdit. Pourquoi? Parce que. Un colonel qui a paru à de nombreuses reprises totalement dépassé par notre déploiement d'énergie et la multiplication de nos actions aux cinq points de contrôle.



Photo Stéphanie Lahana

De nombreuses photos montrent des scènes incroyables de gendarmes perdant tout sang-froid sans raison, gazant outrageusement à bout portant des manifestants pacifiques qu'ils ont regroupés assis sur un bout de chaussée loin de la zone interdite, en rase campagne, donc dans un lieu où ils avaient tous les droits de se trouver, frappant à coups de poing un anticorrida, envoyer à plusieurs mètres une autre, blessant sérieusement une troisième. Les matricules des coupables ont été relevés, les agressions ont été filmées, des plaintes seront déposées.

Et tout ça pour quoi? Au plus 400 aficionados sur des gradins très clairsemés, protégés par 250 gendarmes qui, de l'aveu même du préfet le lendemain sur une radio locale, auraient été plus utiles à assurer leurs missions déjà très prenantes (délinquance, infractions routières) mais cela aurait voulu dire annuler les deux séances de torture de veaux. On attend avec intérêt que le préfet nous explique en quoi le maintien de ces corridas était une priorité à ses yeux, lui qui ajoutait sur la même antenne qu'il avait des tas de préoccupations bien plus sérieuses que de s'en occuper.

Quant à nous, nous étions environ 700 au pic le plus haut, autrement dit plus nombreux que les barbares et les forces de l'ordre réunis.

Le matin, l'un des cinq groupes a embolisé les deux chemins d'accès prévus initialement pour les aficionados. Des dizaines de voitures se sont retrouvées bloquées

revendication : une date ferme pour le procès. Plusieurs centaines de milliers d'internautes et tous les médias français vont être sollicités au quotidien. La pression va payer : au bout de trois semaines, Laure Beccau donne une date au conditionnel sur une radio locale, ce qui n'interrompra pas la campagne pour autant, au vu de ses annonces précédentes non suivies d'effet. La date sera enfin confirmée définitivement par nos avocats le jour même de la manifestation tenue à Rodilhan le 4 octobre 2015, quatre ans après le lynchage, quasiment jour pour jour.

La lenteur du processus judiciaire depuis le 8 octobre 2011 a été une cause directe de six actions marquantes : deux envahissements d'arènes (Rion-des-Landes en août 2013, Maubourguet en août 2014) et quatre manifestations à Rodilhan (octobre 2013, octobre 2014, juin 2015, octobre 2015).

ROGER LAHANA

Vice-président du CRAC Europe

# PROCÈS DE RODILHAN

## Rassemblement silencieux devant le tribunal correctionnel de Nîmes les 14 et 15 janvier 2016

## qu'ouù?

par notre présence et contraintes de faire demi-tour, tentant de passer par l'une des autres portes, que les quatre autres groupes, tout aussi cruciaux dans notre dispositif, bloquaient également. Des passages ont été ouverts par les gendarmes à coups de gaz lacrymogènes pour que les plus avides de souffrance et de sang puissent enfin venir se garer près du torturodrome avec un très gros retard. Mais beaucoup d'entre eux ont préféré partir pour ne plus revenir, dépités et furieux.

Entre les deux séances de supplice, nous avons fait hurler nos sirènes et nos voix pour accompagner la pause repas-détente des pervers terrés à l'intérieur des grilles. De nombreux incidents violents causés par les gendarmes ont marqué cette phase : jet de capsules lacrymogènes en plein milieu de la foule des manifestants, charges, coups, interpellations. Des militants déterminés emmenés par Jean-Pierre Garrigues ont sauté dans le ruisseau qui servait de frontière entre l'extérieur et le pénitencier à ciel ouvert, et sont allés se jucher sur la rive face au parking des aficionados pour continuer à les haranguer malgré les jets de gaz et mise en joue par un flash-ball pour tenter de le faire taire.

La dernière partie de la journée nous a vus nous remettre en place aux cinq sorties de la commune pour prolonger le désagrément des barbares jusqu'à la tombée de la nuit. Dans l'une de ses prises de parole, Jean-Pierre Garrigues a demandé aux gendarmes qui lui faisaient face s'ils n'auraient pas été plus utiles dans le Var pour aider les victimes des terribles intempéries de la veille ou pour s'occuper de vrais terroristes, une exhortation qui a pris tout son terrible sens lors des attentats du 13 novembre à Paris.. Plusieurs opinaient, l'un a même dit à son voisin : « On

RODIHAN:  
LES ANTICORRIDAS  
TENUS À L'ÉCART



n'a rien à faire ici ». Des gradés ont félicité Jean-Pierre pour la façon dont il mène notre combat en général et dont s'est déroulée cette journée en particulier. Les consignes données le matin à tous les manifestants étaient, comme toujours, de rester strictement non violents : aucune atteinte physique aux personnes (forces de l'ordre ou aficionados) ni aux biens. Ces consignes ont été parfaitement respectées tout au long de la manifestation. Une fois encore, les seules victimes de violence sont dans nos rangs.

En ce qui nous concerne, notre détermination est redoublée, plus que jamais. L'immense majorité des militants présents nous ont exprimé leur enthousiasme et leurs félicitations pour cette action que nous considérons comme une grande réussite, même si

malheureusement tous les taureaux sont morts.

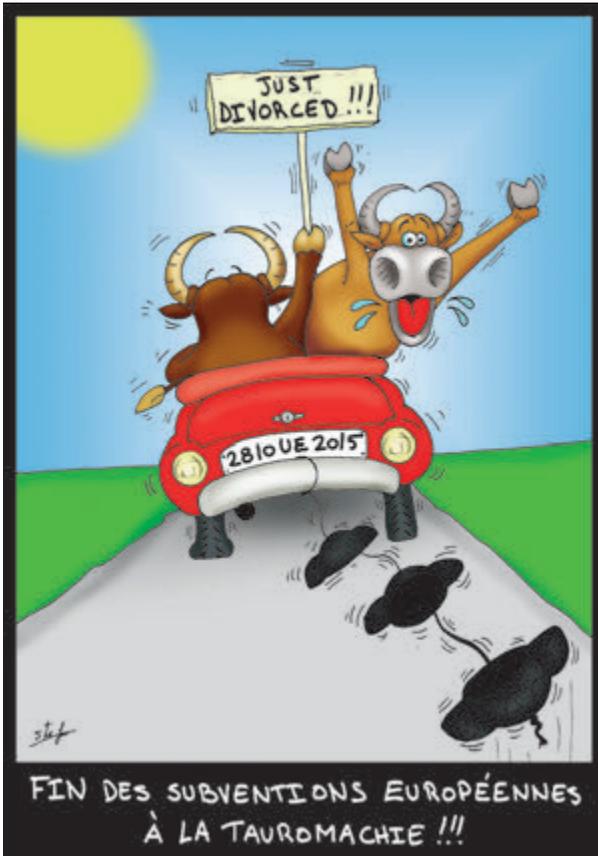
Rien ne nous fera reculer, pas plus des gaz lacrymo vite dissipés que des coups portés par des gendarmes indignes de leur uniforme. Le procès de janvier 2016 ne changera rien à notre mobilisation : tant que Reder ou d'autres s'entêteront à organiser des corridas, nous reviendrons pour nous y opposer. Le combat ne cessera que lorsque la corrida aura été abolie. Nous y travaillons avec nos alliés députés abolitionnistes, qui sont déjà plus de cent à vouloir faire disparaître cette horreur de notre monde.

La corrida ne peut plus être considérée comme un art depuis qu'elle a été rayée juridiquement du patrimoine culturel immatériel de la France par nos soins. Elle n'a jamais eu de légitimité à être qualifiée de tradition puisqu'elle n'a rien de français – ses origines espagnoles n'empêchent d'ailleurs pas qu'elle soit en voie rapide de disparition dans la péninsule ibérique. Elle n'a même pas d'alibi économique puisqu'elle est déficitaire partout et ne survit que grâce à des subventions payées par nos impôts et des escroqueries fiscales rattrapées une à une par Bercy. Elle n'est plus définie que par le Code pénal : un acte de torture. Rien ne justifie plus son existence.

Tous unis contre la barbarie !

ROGER LAHANA

Vice-président du CRAC Europe

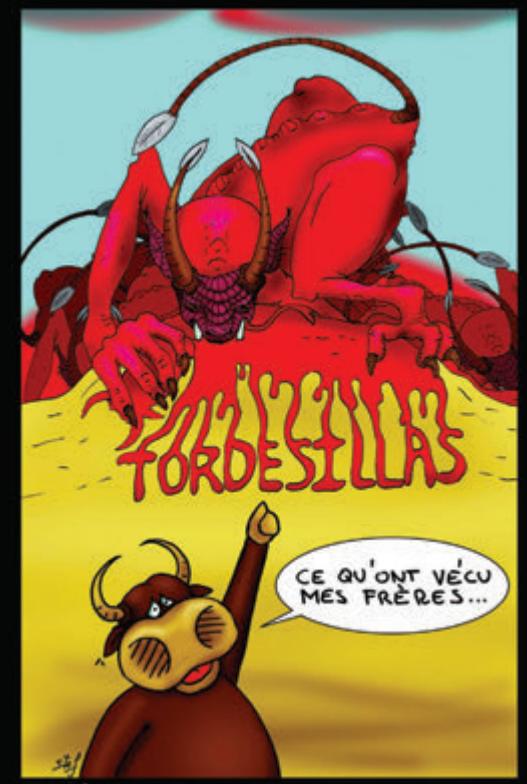




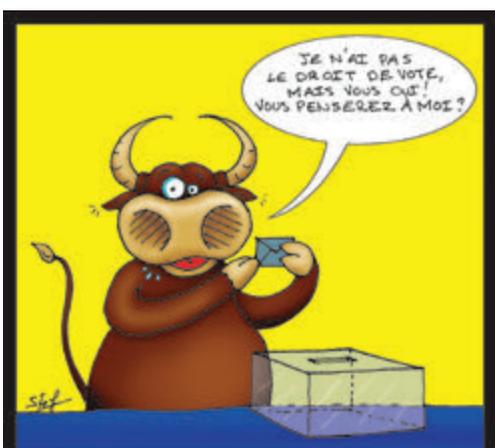
Stef est une militante très active du CRAC Europe, présente sur le terrain lors de la plupart des actions. Elle habite dans les Alpes-Maritimes et réalise régulièrement des dessins et des visuels pour le CRAC Europe. On peut retrouver la plupart de ses créations sur notre site à l'adresse [www.anticorrida.com/galerie/les-dessins-de-stef](http://www.anticorrida.com/galerie/les-dessins-de-stef) Le CRAC Europe propose dans sa boutique un calendrier 2016 entièrement composé de ses dessins.



LES VICTIMES DE L'ALINÉA 7...



TORO DE LA VEGA



ET SI NOUS DONNIONS NOS VOIX  
À CEUX QUI N'EN ONT PAS ?!!  
LISTE DES POLITIQUES DÉPENDANT LES ANIMAUX SUR :  
[politique-animaux.fr](http://politique-animaux.fr)



2 ANS DE PRISON  
30 000€ D'AMENDE !!!



LE SAVIEZ VOUS ?

# PARLEMENT EUROPÉEN

## 64 % des députés votent la fin des subventions à la tauromachie

**HISTORIQUE!** Une large majorité des eurodéputés réunis en séance plénière le 28 octobre 2015 a voté la fin des subventions européennes à la tauromachie (438 sur 687). On se souvient que l'an dernier à la même époque, un amendement identique déposé par Bas Eickhout avait aussi obtenu une majorité, mais relative, ce qui lui avait valu d'être rejeté (pour une analyse complète des résultats 2014, voir notre magazine n° 19).

	2015	2014
Pour la fin des subventions	438	332
Contre la fin des subventions	199	298

Cette fois-ci, la majorité absolue est largement atteinte: près de 64 % en faveur de l'arrêt des subventions. Une centaine d'eurodéputés de plus qu'en 2014 ont voté pour la fin des subventions, alors qu'une centaine de moins ont voté contre. Voilà un résultat bien concret d'une année de militantisme et d'actions!

Il s'agit donc là d'une nouvelle avancée majeure vers la disparition de la barbarie tauromachique en Europe, puisque cette industrie mortifère est déficitaire partout et ne survit que grâce à des subventions et des fraudes diverses. Bien entendu, le CRAC Europe a pris une part active dans la campagne qui a mené à ce résultat, ainsi que de nombreuses autres associations et citoyens.

Il est intéressant de se pencher sur les détails des votes en fonction des groupes politiques. En effet, la majorité obtenue est le résultat de préoccupations plus variées qu'il ne pourrait y paraître.

### Des motivations diverses

On peut distinguer trois grands blocs.

Les écologistes et leurs alliés de l'intergroupe sur le bien-être animal ont voté en accord avec l'un de leurs fondamentaux: la

protection animale. Sur le sujet de la corrida, comme sur tous ceux qui touchent à la condition animale, leur position a toujours été cohérente. Le résultat est une quasi-unanimité pour la fin des subventions à la tauromachie.

Vient ensuite le bloc des droites extrêmes: les groupes ECR (droite nationaliste), EFDD (eurosceptiques) et ENF (extrême droite). Ces trois groupes ont en commun de détester l'idée même de l'Europe. Le simple fait que l'ensemble des États membres puisse subventionner un petit nombre d'entre eux est inacceptable a priori. Or, les élevages de taureaux destinés à la corrida concernent principalement l'Espagne (un millier d'élevages concernés), ainsi que le Portugal et la France pour un plus petit nombre. Pour un nationaliste ou un eurosceptique, il est insupportable d'accepter qu'une partie de ses impôts aille soutenir une activité quelconque ailleurs que chez lui. Ils ont donc voté largement pour la fin de ces subventions. Les eurodéputés FN français ont plus de mal à appliquer leur idéologie de « préférence nationale »: la moitié a voté pour la fin des subventions (il faut supprimer toute aide à une tradition non française), l'autre a préféré que rien ne change en votant contre ou en s'abstenant (il faut aider les éleveurs français).

Le dernier des trois blocs est le plus important en taille: les partis classiques de gouvernement à droite, au centre et à gauche (PPE, ALDE, S & D), qui totalisent

deux tiers des sièges. Là, les votes sont le reflet des grands leviers de chacun: la droite est conservatrice, donc ne veut rien changer à l'ordre établi (large majorité en faveur du rejet de l'amendement), la gauche est sous pression de la crise économique, elle est prête à supprimer tout ce qui est perçu comme secondaire ou inutile. Lors du vote 2014, le groupe S & D était majoritairement pour le maintien des subventions à la tauromachie. En 2015, il est devenu majoritairement pour leur suppression. Que s'est-il passé entre-temps? La corrida est apparue pour ce qu'elle est: un puits sans fond pour l'argent public, un monde délabré secoué de fraudes fiscales qu'il n'est plus possible d'étouffer, un spectacle au public raréfié et ringardisé et une horreur injustifiable pour les animaux qui en sont victimes sans aucun alibi autre que pervers. Grâce à la médiatisation des actions anticorrída, que ce soit sur le terrain ou auprès des parlementaires nationaux, il est devenu notoire que la corrida est une activité déficitaire, secouée de scandales financiers, incompatible avec la prise de conscience croissante du bien-être animal et, pour toutes ces raisons, rejetée par une très large majorité de citoyens, y compris dans les régions tauromachiques. Le recul est particulièrement massif en Espagne, ce qui affaiblit d'autant les derniers carrés d'aficionados français ou portugais.

2015		Pour	Contre	Abst	Total
ALDE	Centristes	48	12	3	63
ECR	Nationalistes	67	1		68
EFDD	Eurosceptiques	35	2	4	41
ENF	Extrême-droite	18	11	9	38
GUE/NGL	Extrême-gauche	44	0	2	46
NI	Non inscrits	9	0	3	12
PPE	Droite	40	155	8	203
S&D	Gauche	132	18	20	170
Verts/ALE	Écologistes	45	0	1	46
Total		438	199	50	687
		64%	29%	7%	436

2015		Pour	Contre	Abst
ALDE	Centristes	76,2%	19,0%	4,8%
ECR	Nationalistes	98,5%	1,5%	0,0%
EFDD	Eurosceptiques	85,4%	4,9%	9,8%
ENF	Extrême-droite	47,4%	28,9%	23,7%
GUE/NGL	Extrême-gauche	95,7%	0,0%	4,3%
NI	Non inscrits	75,0%	0,0%	25,0%
PPE	Droite	19,7%	76,4%	3,9%
S&D	Gauche	77,6%	10,6%	11,8%
Verts/ALE	Écologistes	97,8%	0,0%	2,2%

2014		Pour	Contre	Abst	Total
ALDE	Centristes	43	5	10	58
ECR	Nationalistes	56	7	3	66
EFDD	Eurosceptiques	43	0	1	44
ENF	Extrême-droite				
GUE/NGL	Extrême-gauche	40	0	4	44
NI	Non inscrits	17	11	18	46
PPE	Droite	25	165	13	203
S&D	Gauche	61	110	11	182
Verts/ALE	Écologistes	47	0	1	48
Total		332	298	61	691
		48%	43%	9%	

2014		Pour	Contre	Abst
ALDE	Centristes	74,1%	8,6%	17,2%
ECR	Nationalistes	84,8%	10,6%	4,5%
EFDD	Eurosceptiques	97,7%	0,0%	2,3%
ENF	Extrême-droite			
GUE/NGL	Extrême-gauche	90,9%	0,0%	9,1%
NI	Non inscrits	37,0%	23,9%	39,1%
PPE	Droite	12,3%	81,3%	6,4%
S&D	Gauche	33,5%	60,4%	6,0%
Verts/ALE	Écologistes	97,9%	0,0%	2,1%

### Légende la figure ci-contre:

Distribution des votes en nombre de voix et en pourcentages au sein de chaque groupe (2014 et 2015)

Remarque: le groupe ENF (European National Front) n'existait pas en 2014, il a été créé en juin 2015. Les voix des eurodéputés FN en 2014 sont donc comptabilisées dans les non inscrits (NI).



Photo D.R.

De façon ironique, les eurodéputés mettent ainsi en pratique l'un des arguments les plus éculés des aficionados, lorsqu'ils clament à leurs opposants qu'il y a bien plus important que de s'occuper de la corrida. Message reçu par les eurodéputés : l'argent ira donc sur des sujets « plus importants ».

### Les réactions du lobby tauromachique

Sans surprise, les porte-voix des aficionados tentent de sauver la face devant leurs troupes en faisant ce qu'ils savent faire de mieux : nier. C'est ce qu'ils ont toujours fait : l'abrogation de l'inscription de la corrida au patrimoine culturel immatériel ? Mais non, elle n'a pas eu lieu (peu importe ce que dit la Cour administrative d'appel de Paris). Des violences sur les manifestants lynchés à Rodilhan en 2011 ? Mais non, il n'y en a pas eu (peu importe ce que montrent les vidéos). Des animaux suppliciés et achevés pour le plaisir du spectacle ? Mais non, c'est un « combat d'égal à égal » (peu importe ce que subissent les bovins avant de mourir). Un amendement qui supprime les subventions à la tauromachie ? Mais non, les eurodéputés n'ont rien compris (peu importe ce qu'ils ont voté).

Les sites taurins déclarent que « selon certaines sources » (voilà qui est précis), l'amendement ne serait pas légal. Mieux, il n'aurait aucune valeur : d'après l'eurodéputé de droite aficionado Frank Proust qui a voté contre, « la PAC ne finance pas la tauromachie ». Si on le comprend bien, les eurodéputés procorrida ont donc voté contre la fin de subventions qui n'existent pas ? Mais alors, tout va bien pour eux, puisque ces subventions n'existaient pas. Et les 438

eurodéputés qui ont voté pour la fin de ces subventions qui n'existent pas sont donc tous des incompetents pour ignorer ce qui est légal ? C'est curieux, quand ils votent sur des milliers d'autres sujets, ils n'ont jamais ce type de remarque.

De plus, pour qu'un amendement arrive jusqu'au vote en séance plénière (c'est-à-dire devant la totalité des eurodéputés), il faut qu'il ait au préalable été adopté en commission (petit groupe d'eurodéputés de tous bords et tous pays qui réfléchissent à de nouvelles propositions pour amender le budget). Le vote en commission est ensuite validé comme conforme juridiquement, avant d'être soumis au vote en séance plénière. Et personne dans cette chaîne de décision n'aurait vu que l'amendement était illégal ? On a du mal à y croire, surtout venant de quelqu'un qui est, rappelons-le, eurodéputé donc partie intégrante de ce système.

Proust poursuit son prétendu argumentaire en décrivant la façon dont les subventions de la PAC sont utilisées à l'heure actuelle – rien de nouveau. Il termine sur la « possible interdiction de la tauromachie » qui serait en question. Or, personne au niveau de l'Europe n'a jamais demandé l'abolition de la corrida, alors pourquoi en parle-t-il ? Parce que c'est de cela qu'ils ont tous peur.

Citons également la réaction de Robert Ménard (maire de Béziers, aficionado, extrême droite), sur un tout autre mode : il se désole que les subventions à la corrida soient supprimées afin de pouvoir consacrer plus d'argent à la crise des migrants. Ce à quoi Francis Allouchery, secrétaire de la FLAC, lui répond : « Quoi que l'on pense des réponses à apporter à cette crise humaine, il est clair

que ces réponses ont un coût. Que ce soit celui de l'accueil et de l'intégration, ou celui de la surveillance et de la sécurité. [...] On reproche régulièrement aux « animalistes » de placer les intérêts des animaux avant ceux des humains. Robert Ménard nous démontre que c'est exactement l'inverse : le maire de Béziers et avec lui tous ceux qui souhaitent voir maintenues les subventions européennes aux éleveurs, n'ont strictement rien à faire des nécessités urgentes à faire face à une situation de crise humanitaire exceptionnelle. Mis au pied du mur, leur choix est fait : ils préfèrent voir utiliser l'argent des citoyens européens au financement indirect de spectacles et loisirs mettant en scène la plus extrême maltraitance animale, plutôt que contribuer à apporter des solutions à la détresse et à l'insécurité tragique des hommes ».

### L'étape suivante

L'amendement ayant été voté, il doit à présent être transformé en loi. Pour ce faire, un comité de conciliation composé d'eurodéputés et de représentants des États membres s'est réuni avec le Conseil européen. Une majorité qualifiée doit être obtenue au Conseil et au Parlement pour que l'amendement devienne applicable (résultat non connu à la date du bouclage de ce magazine).

De toute évidence, les groupes de pression taurins s'agitent déjà pour tout faire capoter. Mais les auteurs de l'amendement, vainqueurs du scrutin, sont également en action pour que la démocratie qui s'est exprimée lors du vote soit suivie d'effet. Nous saurons bientôt si c'est bien elle qui triomphe.

ROGER LAHANA

Vice-président du CRAC Europe



Photo Roger Lahana

# MARGÉ

## Fraudeur multirécidiviste à Béziers

**Fin 2014, le CRAC Europe pour la protection de l'enfance** révélait dans tous ses détails la fraude à la TVA qui était pratiquée par plusieurs sociétés organisatrices de corridas : la SAS Simon Casas production à Nîmes, la SAS Jalabert frères à Arles et la SAS du plateau de Valras à Béziers.

Cette fraude, pratiquée depuis 2011, consistait à appliquer illégalement le taux de TVA à taux réduit (au lieu du taux normal) aux ventes de places pour les spectacles de torture. Et ce au motif que la corrida faisait désormais partie du patrimoine culturel immatériel de la France, ce qui, aux yeux des dirigeants des sociétés susmentionnées, les autorisait à une telle pratique.

Argument déjà irrecevable à l'époque, les services de Bercy ayant plus d'une fois rappelé que les spectacles taumachiques relevaient bel et bien du taux normal de TVA, il l'est encore plus aujourd'hui, maintenant que la corrida a été rayée du PCI par la Cour administrative d'appel de Paris.

C'est ainsi que Robert Margé, à la tête de la société biterroise du plateau de Valras, avait fait l'objet d'un premier contrôle fiscal en 2012, au titre de l'exercice 2011, qui s'était soldé par un redressement de 241 000 €. Cela ne l'avait pas convaincu de mettre fin à ses pratiques frauduleuses et le détournement de TVA s'était poursuivi durant les années 2012 et 2013.

Le commissaire aux comptes l'avait souligné à l'époque au sein de son rapport, estimant que la société de Robert Margé aurait dû provisionner dans ses comptes le

différentiel de TVA, estimé à 407 000 €, afin que l'image financière de celle-ci soit sincère.

Courant 2014, le fisc est donc revenu faire un petit tour dans les locaux de la SAS du plateau de Valras, et c'est sans surprise que cette dernière s'est vue de nouveau notifier un redressement de TVA, au titre des exercices 2012 et 2013, s'élevant à 403 000 €.

Cette charge exceptionnelle (mais néanmoins prévisible) plombe littéralement les comptes de la société qui affiche, pour 2014, une perte sèche de 346 000 €.

Tous les voyants se retrouvent ainsi dans le rouge : baisse du chiffre d'affaires de 8 %, des dettes (751 000 €) nettement supérieures aux créances (166 000 €), une trésorerie insuffisante pour régler la totalité des dettes fiscales et sociales (dont le dernier redressement de TVA) et des capitaux propres devenus négatifs (autrement dit, la société de Robert Margé ne vaut plus un centime).

Quels auraient été les réflexes de n'importe quel dirigeant responsable face à une telle débandade financière synonyme de quasi-faillite ? D'une part, stopper immédiatement la pratique frauduleuse qui a généré un redressement global de 644 000 € ces trois dernières années, d'autre part s'octroyer une rémunération plus en rapport avec les moyens de son entreprise.

Concernant la rémunération, on ne peut pas vraiment dire que la sagesse fut au rendez-vous : alors que sa société prenait le bouillon, Robert Margé s'est octroyé 70 000 € d'émoluments. Si l'on tient compte des charges sociales attendantes, le tiers de l'abysale perte

de l'exercice découle uniquement de la rémunération de son dirigeant.

Mais plus fort encore, Robert Margé a persisté dans sa volonté de poursuivre son activité de fraude fiscale. C'est ce que révèle à nouveau le rapport annuel du commissaire aux comptes qui souligne que, malgré deux contrôles ayant abouti aux mêmes conclusions, la SAS du plateau de Valras a continué d'appliquer le taux réduit de TVA en 2014.

Montant estimé de cette nouvelle fraude, non prise en compte au sein du bilan : 204 000 €.

Une chose est sûre : un nouveau redressement de ce montant signerait l'arrêt de mort d'une société déjà exsangue financièrement.

Et l'on voit mal comment le fisc, dans le cadre d'un contrôle portant sur une pratique illégale déjà signifiée à deux reprises, n'appliquerait pas alors la pénalité de 40 % pour mauvaise foi, prévue par les textes du Code général des impôts (ce qui serait synonyme, dans le cas présent, d'une rallonge d'un peu plus de 80 000 €).

Sans oublier la responsabilité pénale du dirigeant qui pourrait nettement être engagée.

Une énième démonstration que la corrida, ce n'est pas uniquement la torture d'un être sensible pour le plaisir de quelques pervers, c'est aussi pour certains une belle manière de s'enrichir personnellement via le détournement d'argent public.

DAVID JOLY  
Trésorier du CRAC Europe

## CORRIDAS ARLÉSIENNES

# Fraude fiscale sous perfusion d'argent public confirmée

**Au début de cette année**, le CRAC Europe pour la protection de l'enfance révélait les problèmes financiers qu'avait rencontrés en 2013 la société des frères Jalabert, organisatrice des séances de torture au sein de la ville d'Arles. Une chose est sûre : la situation est loin de s'être arrangée en 2014.

### L'argent public coule à flots

Afin de compenser, en partie, une année 2012 catastrophique qui avait débouché sur une perte de 73 189 €, la SAS Jalabert Frères avait pu compter sur la générosité des collectivités territoriales qui l'avaient arrosée abondamment de subventions : le montant de ces dernières était ainsi passé de 11 578 € à 82 812 €.

Bis repetita en 2014 : 91 500 € d'argent public ont atterri dans les caisses de la société arlésienne. Montant à comparer avec le résultat courant avant impôts de l'année qui s'élève à 63 698 €, et dans lequel sont intégrées les subventions. Autrement dit, sans l'argent des contribuables, la SAS Jalabert Frères aurait réalisé une perte de 27 802 €. Logique lorsque le chiffre d'affaires a connu une chute vertigineuse de 30 %.

À part ça, la corrida est une activité rentable et indispensable au tissu économique local...

### Une fraude fiscale d'envergure qui se confirme

Si cette utilisation de l'argent public pour financer des sévices graves et actes de cruauté sur animaux est un scandale éthique et financier, elle reste bien légale du fait de son caractère de subvention.

En revanche, le détournement de TVA opéré par la société entre 2011 et 2013 est, lui, tout ce qu'il y a de plus hors la loi.

Rappelons le principe adopté par les frères Jalabert (et aussi par Robert Margé à Béziers et Simon Casas à Nîmes) : appliquer le taux réduit de TVA sur les recettes issues des spectacles taoumachiques, alors que la Direction générale des finances publiques a toujours été claire et n'a jamais changé sa position d'un iota, à savoir que la corrida relevait du taux normal.

Un contentieux fiscal étant dès lors en cours, la SAS Jalabert Frères avait, dans un premier temps, provisionné le risque de redressement afférent aux années 2011 et 2012, qui se chiffrait à 314 136 €.

Mais voyant par la suite que leur société était en train de prendre le bouillon, il avait été décidé non seulement de ne pas provisionner le montant du détournement réalisé en 2013, mais aussi d'annuler purement et



Photo D.R.

simplement la provision correspondant aux années antérieures, donnant ainsi une image totalement faussée de la santé économique de l'entreprise.

Un subterfuge qui ne durera qu'un temps. Le fisc poursuit la procédure qu'il a initiée et il ne reste qu'une alternative aux frères Jalabert : retarder au maximum l'inévitable conclusion de cette affaire, à savoir la restitution de la TVA détournée, qui sera alors synonyme de glas pour leur société.

C'est exactement ce que laisse entendre l'expert-comptable de cette dernière dont nous re prenons les commentaires portés en annexe des comptes annuels :

La société Jalabert Frères a fait l'objet d'une vérification de comptabilité du 2 avril au 9 juillet 2014. Ce contrôle a concerné la période du 01/01/2011 au 31/12/2012 et jusqu'au 30/11/2013 en matière de TVA. Une proposition de rectification a été adressée à la société Jalabert Frères le 10/07/2014. Compte tenu de notre désaccord sur les redressements envisagés, nous avons fait connaître nos arguments à l'administration par lettre en date du 8 septembre 2014.

Dans le cadre de la procédure, nous avons sollicité le bénéfice du recours hiérarchique. Entretien qui s'est déroulé le 05/11/2014. Suite à cela, l'administration nous a fait savoir qu'elle maintenait l'intégralité des rectifications envisagées. La Commission départementale des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires a été saisie et nous restons dans l'attente d'une convocation devant ladite Commission.

Une fois l'ensemble des recours possibles épuisés, le couperet tombera, signifiant alors la mise en faillite de la SAS Jalabert Frères.

Au fait, à combien s'élève le détournement d'argent public opéré sur les trois années contrôlées ? C'est le commissaire aux comptes de la société qui nous donne la réponse dans son rapport annuel : 480 965 €.

Un énième cas de figure qui met en lumière que sans argent public, obtenu de façon légale ou frauduleuse, la corrida aurait rejoint les poubelles de l'Histoire depuis un bon moment.

DAVID JOLY  
Trésorier du CRAC Europe

## En bref

Confession

**Le torero Sébastien Castella déprime**

► Le tueur de taureaux (« matador de toros ») Sébastien Castella s'épanche dans une récente lettre ouverte adressée au public espagnol, mais qui ne manque pas d'intérêt pour nous, abolitionnistes français.

Sur un mode larmoyant qui pourrait susciter de la compassion si l'auteur n'était pas un spécialiste largement rémunéré du supplice et de la mort d'animaux innocents, Castella sanglote sur son honneur et sa fierté. Ceux-ci seraient mis à mal par de méchantes critiques visant la corrida et ses exécutants.

« On porte atteinte à notre droit à l'honneur, on nous accuse jour après jour d'assassins et l'on nous prive de notre droit au travail en fermant des arènes »

C'est évidemment la multiplication des décisions visant à mettre un terme aux subventions publiques à la corrida, ou à désengager les communes de l'organisation de spectacles mettant en scène la maltraitance qui est au centre des préoccupations du tueur de taureaux. Car sous couvert d'un discours faisant l'éloge de la liberté, ce qui dérange profondément le monde de la tauromachie c'est justement que cette liberté s'exerce réellement.

Là où les pleurnicheries du torero nous concernent, c'est quand on comprend qu'il regrette que le libre droit de manifester ait cours et que des opposants à la corrida fassent entendre leurs voix un peu trop près de ses fragiles oreilles.

Pour tenter de défendre son « droit » à maltraiter et tuer pour le plaisir des animaux, Castella tente de confondre la violence des arènes avec la création artistique et de tirer ainsi vers le bas la véritable culture. C'est une vieille rengaine que les taurins nous serinent depuis longtemps déjà. Le torero tente d'inverser la situation en se présentant comme un « citoyen de seconde zone ». Soyons clairs : il n'y a pas de citoyens de première ou seconde zone à nos yeux. Par contre, Monsieur Castella, ses collègues et confrères, sont effectivement les auteurs multirécidivistes d'actes de cruauté et sévices graves sur animaux. En France ils n'échappent aux peines prévues par la loi que grâce à l'existence d'un alinéa honteux qui les exempte des sanctions légales mais ne change en rien le caractère violent et cruel de leurs activités. C'est ainsi et toutes les lettres ouvertes ne peuvent rien y changer.

FRANCIS ALOUCHERY

## PROJETS DE LOI ANTICORRIDA

# Les propositions

Il existe actuellement cinq propositions de projets de loi (PPL) anticorrída : trois d'entre elles concernent son abolition pure et simple, deux autres demandent l'interdiction de l'accès des corridas aux mineurs.

**Les PPL abolitionnistes**

Elles sont identiques par leur demande : la suppression de toute exception de peine dans l'article 521-1 du Code pénal. C'est le tristement fameux alinéa 7 qui dépénalise le délit de sévices graves et actes de cruauté sur des animaux en cas de « tradition locale ininterrompue ». Notons que son abrogation ferait également disparaître les combats de coqs dans le nord de la France.

1. Proposition n° 1448 du 10 octobre 2013, Laurence Abeille (EELV)
2. Proposition n° 1525 du 6 novembre 2013, Damien Meslot (LR)
3. Proposition n° 1608 du 5 décembre 2013, Geneviève Gaillard (PS)

**Les PPL demandant l'interdiction aux mineurs**

Le CRAC Europe a pour seul objectif l'abolition, mais soutient ces deux dernières PPL pour deux raisons. D'une part, il est probablement plus facile de motiver les parlementaires à se mobiliser sur le thème de la protection des mineurs en général que sur celui de la tauromachie en général. Les chances que l'une de ces PPL soit portée à l'ordre du jour dans un cadre sociétal beaucoup plus consensuel que celui de la corrida sont significativement plus élevées. D'autre part, si l'une de ces PPL arrive à l'ordre du jour et remporte une majorité de voix, la fin de l'accès aux mineurs portera un nouveau coup dur à l'économie déjà en perdition des corridas, ce qui accélérera leur disparition.

1. Proposition n° 2714 du 8 avril 2015, Laurence Abeille (EELV)
2. Proposition n° 3018 du 22 juillet 2015, Damien Meslot (LR)

Notons que la PPL de Laurence Abeille demande l'interdiction aux moins de 14 ans, alors que celle de Damien Meslot fixe la limite à 16 ans.



De gauche à droite : Laurence Abeille, Geneviève Gaillard et Damien Meslot lors d'un petit-déjeuner avec les responsables du CRAC Europe.

Photo Roger Lahana

# PORTUGAL

## Sommet international de Lisbonne contre la corrida

Un nouveau sommet du Réseau International Antitaouromachie s'est tenu à Lisbonne du 21 au 24 juin 2015. Ce réseau existe depuis 2007 et rassemble plus d'une centaine d'organisations anticorrida dans le monde. Les différents responsables d'organisations anticorrida présentes, dont le CRAC Europe, ont eu une série de rencontres avec des députés abolitionnistes de tous bords politiques et ont donné des conférences au sein du Parlement avec des intervenants venus de partout.



**De gauche à droite:** Sergio Garcia Torres (grâce à qui, entre autres, Madrid va devenir Ville amie des Animaux), Rita Silva (présidente d'Animal et organisatrice du sommet, Portugal), Carlos Crespo, (Colombie), Marius Kolff (président de CAS International, Pays-Bas), Roger Lahana (CRAC Europe, France), Roger Pacheco Eslava (AnimaNaturalis, Venezuela), José Enrique Zaldívar Laguía (président de l'association de vétérinaires antitaouromachie AVATMA, Espagne) et Marta Esteban (présidente de La Tortura No Es La Cultura, Espagne).



Et voici des photos prises lors des rencontres en tête à tête avec quelques-uns des députés qui nous soutiennent. Ici avec Miguel Tiago (Parti Communiste) et João Rebel (Partido Popular, droite).



Photos Stéphanie Lahana

**INTERNATIONAL**  
 Fórum de Apresentação  
 da Rede Internacional  
 para a Abolição da Tauromaquia  
 23 de Junho de 2015  
 pelas 14h  
 Assembleia da República  
 Centro de Atendimento ao Cidadão  
 (entrada: porta lateral)

Le combat contre la corrida est soutenu activement au sein du groupe socialiste du Parlement portugais et de Bloco de Esquerda (proche de Podemos en Espagne).

La corrida se pratique encore de nos jours dans huit pays du globe : la France, l'Espagne, le Portugal, le Venezuela, le Mexique, la Colombie, l'Équateur et le Pérou. L'un des points particulièrement forts du sommet anticorrida de Lisbonne a été la mise en évidence du recul général de cette barbarie dans une majorité d'entre eux, comme le montrent ces quelques illustrations projetées lors des conférences au Parlement portugais.

### Espagne

Promesse de fin des subventions à la tauromachie à Madrid (voir page suivante l'article complet de Francis Allouchery).

### Portugal

Baisse générale de fréquentation et de nombre de corridas.

### France

Abrogation de l'inscription de la corrida au Patrimoine Culturel Immatériel de la France.

### Venezuela

Quasi-disparition des régions où les corridas se pratiquent encore.

### Colombie

Effondrement de la fréquentation dans les plus grandes places taurines.

## Ahora Madrid eliminará subvenciones a actividades taurinas

Directorio: Madrid Ayuntamientos Unión Europea Onu



## Décroissance de l'intérêt pour la tauromachie Portugal

Données IGAC	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de spectacles	301	274	254	241	221
Nombre de spectateurs	681 140	609 052	479 560	441 551	422 597
Corridas	179	184	173	172	143

IGAC = Inspection Générale des Activités Culturelles

LE HUFFINGTON POST: La corrida est radiée du patrimoine culturel immatériel de la France

The Telegraph: French court removes bullfighting from country's cultural heritage list

France: Historischer Sieg - In Frankreich ist der Stierkampf kein immaterielles Kulturerbe mehr!

CRAC: CRAC Europe and Office des Anticorrida... 5th 2015

AFP: Actualités: L'inscription de la corrida à l'inventaire du patrimoine immatériel abrogée

iReport: Victory for French anti-bullfighting activists

CRAC EUROPE



Dessin: Stef



# ESPAGNE

## Nos voisins nous montrent la voie

**Depuis l'annonce de l'abolition de la corrida en Catalogne en 2010, la lutte contre la barbarie taumachique n'a pas faibli en Espagne. Depuis quelque temps les résultats deviennent enfin palpables, et les dernières élections municipales et provinciales sont venues renforcer cet état de fait.**

De l'autre côté des Pyrénées, le principal soutien de la corrida est essentiellement le Partido Popular, au pouvoir, qui depuis des années veille sur le maintien et la protection de la corrida face à la montée en force de ses opposants. De plus en plus critiqué pour sa politique d'austérité (mais bien moins économe des fonds publics dès qu'il s'agit de subventionner la taumachie avec l'argent des contribuables) et impliqué dans de multiples malversations et scandales de corruption, les récentes élections de mai 2015 ont vu le PP, sa politique et son goût pour les « affaires » se faire lourdement sanctionner. De nouvelles formations et coalitions se sont imposées, notamment le parti Podemos, et ont ainsi ouvert le champ à la mise en place de politiques plus libres et éthiques, notamment concernant la question animale, et la taumachie en particulier.

La mise en parallèle des situations française et espagnole est d'ailleurs particulièrement significative du caractère manipulateur et mensonger du discours taumachique : tandis qu'en Espagne la promotion de la corrida est une arme du pouvoir central destinée à s'imposer aux identités provinciales et locales et à uniformiser ces communautés dans un culte commun de la corrida, vaillie que vaillie et à n'imposer quel prix, en France la corrida est à l'inverse présentée par le lobby taurin comme l'expression de particularismes régionaux menacée par l'uniformisation. Un discours d'ailleurs souvent nauséabond, tant il tire sur les grosses ficelles identitaires et communautaristes et s'en prend régulièrement à tout ce qui est autre, étranger, « pas de la ville », « pas de la région », en n'hésitant pas à pointer du doigt les « locaux » opposés à cette barbarie, désignés comme des citoyens de seconde zone qui auraient tout intérêt à aller habiter ailleurs...

### Recul des subventions

En Espagne, un changement important consiste en la volonté d'un nombre grandissant de municipalités de mettre un terme aux subventions versées à la taumachie. Certaines villes refusent désormais que les arènes municipales soient utilisées pour des spectacles impliquant des actes de cruauté et sévices graves sur les animaux. D'autres ont décidé de mettre en place des référendums afin de soumettre au vote de la population la possibilité d'interdire la corrida. Nous

### Recul de 13 % des spectacles taumachiques entre 2014 et 2015 sous l'effet des changements politiques en Espagne

Type de spectacles	2015	2014	Différence	% de variation
Corridas classiques	393	418	- 25	- 6 %
Corridas de rejon	187	216	- 29	- 13,4 %
Novilladas avec picador	237	260	- 23	- 8,8 %
Novilladas sans picador	172	240	- 68	- 28,4 %
Spectacles mixtes	124	154	- 30	- 19,5 %
Festivals taurins	205	224	- 19	- 8,5 %
<b>Total</b>	<b>1318</b>	<b>1512</b>	<b>194</b>	<b>- 12,8 %</b>

Source: La Economia Del Toro (site procorrida espagnol)

n'allons pas ici dresser une liste exhaustive de toutes les communes concernées, mais plutôt détailler quelques cas particulièrement marquants de cette évolution de la société espagnole et de ses citoyens et élus vis-à-vis de la corrida.

Madrid: la capitale espagnole s'est dotée d'une nouvelle équipe municipale lors des dernières élections. C'est désormais une figure du mouvement des « indignés », Manuela Carmena, qui est à la tête de la ville. Et parmi ses premières annonces figure l'arrêt de toutes les subventions publiques liées à la taumachie, ainsi qu'aux écoles taurines! Cette annonce a d'ailleurs rapidement été suivie par des actes: la municipalité a effectivement stoppé ses subventions à l'école taurine et annoncé que les locaux utilisés jusqu'ici par ce scandaleux centre de formation à la torture seraient affectés à d'autres activités, une fois rénovés. Un coup dur pour la corrida, car c'est là la voix de la capitale, la plus grande ville du pays qui abrite aussi les principales institutions politiques, dont le siège du gouvernement, le parlement espagnol ou même le palais royal. Un symbole très fort, qui ne s'arrête pas à la seule taumachie puisque Manuela Carmena a également annoncé sa volonté de faire de Madrid une ville officiellement « amie des animaux »

Un titre mérité puisque la capitale espagnole a vu se dérouler une manifestation

monstre rassemblant 90 000 participants, unis pour dénoncer l'extrême cruauté de la pratique du « Toro de la Vega ». Un rassemblement historique qui d'après plusieurs observateurs marque peut être le terme de cette honteuse tradition.

La Corogne: il s'agit là d'un cas particulièrement exemplaire. Une longue et courageuse campagne a été menée depuis plusieurs mois par les abolitionnistes en Galice. Pétition, rassemblement de protestation, manifestations, rencontres avec politiques et médias... L'énergie et le temps dépensés sans compter ne l'ont pas été en vain. La nouvelle municipalité a rapidement annoncé après son élection avoir pris la décision de mettre immédiatement un terme au contrat passé pour l'organisation de corridas. La rupture du contrat a été immédiate, et dès l'été 2015, la ville s'est vue libérée de ces sanglants et tristes spectacles.

Majorque: la communauté autonome des îles Baléares semble elle aussi en bonne voie vers la fin totale de la corrida. Là aussi c'est une longue campagne abolitionniste qui se voit enfin couronnée de succès. Plus de vingt villes majorquines se sont déclarées en quelques mois « villes antitaurines », et le 30 juillet dernier, c'est la capitale, Palma, qui s'est officiellement déclarée elle aussi « ville antitaurine ». Il s'agit là d'un événement particulièrement significatif, car,

même si depuis quelques années les corridas de Majorque ne sont plus auréolées de la « gloire » du passé, elles ont longtemps été considérées comme faisant partie des plus importantes d'Espagne. Cette année, malheureusement encore, la barbarie des arènes a été à l'œuvre : les arènes sont privées et les contrats étaient déjà conclus pour les corridas de l'été. L'année prochaine verra peut-être la fin de la corrida à Palma : la ville, logiquement, ne renouvellera pas la licence accordée aux propriétaires. L'abolition de la corrida a d'ailleurs fait l'objet d'une proposition de loi déposée au parlement des Baléares et annoncée déjà par les médias comme ayant la majorité des voix et soutiens de la plupart des formations politiques.

### Le vent du changement

Villafranca de los Caballeros : cette petite commune de la région de Tolède a pris une décision très remarquable. La municipalité vient en effet de faire le choix de privilégier l'éducation des enfants plutôt que des spectacles mettant en scène la torture animale. Les subventions à la tauromachie sont supprimées, et les sommes qui y étaient affectées seront désormais consacrées à l'acquisition de matériel scolaire, et notamment de livres pour les enfants de la commune. Cette annonce a rapidement dépassé le cadre local et provincial pour être relayée internationalement dans de nombreux médias. La publicité faite à cette décision constructive et généreuse est une nouvelle preuve du rejet généralisé de la corrida.

Les communes prenant le parti de mettre un terme au soutien à la tauromachie en Espagne sont encore minoritaires face à toutes celles où cette horreur continue à sévir, souvent en puisant dans les fonds publics. Mais le vent du changement et de l'évolution a commencé à souffler et les cas cités (ainsi que tous ceux dont nous n'avons pas parlé mais qui sont également courageux) ont force d'exemples. Nous ne doutons pas que d'autres villes suivent cette voie, en prenant ainsi conscience qu'elles peuvent, elles aussi, en finir avec les pressions du lobby taurin, et ce avec le soutien de nombreux citoyens, d'organisations actives et reconnues, de politiques et de médias. D'autant plus que le mythe d'une corrida créatrice de nombreux emplois a été récemment totalement démonté par un rapport détaillé diffusé par une organisation de vétérinaires espagnols.

Il est grand temps qu'en France aussi, des élus prennent enfin leur courage à deux mains et se désolidarisent de la corrida, une pratique toujours plus contestée et qui dans notre pays également pèse sur les finances publiques tant par le biais des subventions, que des « petits cadeaux » faits aux organisateurs, ou même à l'implication de plusieurs figures importantes de la corrida dans des affaires de fraude à la TVA. Il faut que cela cesse !

**FRANCIS ALLOUCHERY**  
Secrétaire de la FLAC



Photo D.R.

## TORDESILLAS

# Un autre monde

**Un autre monde...** Nous revenons d'un autre monde, le cœur lourd. Nous étions mille et nous ne faisons qu'un. Nous sommes partis à quinze et nous sommes revenus comme un seul homme. La haine et la violence omniprésentes en ces lieux hors du temps ont rendu ces habitants tels des spectres sans âmes. Dans leurs yeux, la haine, l'agressivité, le vide... Nous étions avec nos amis espagnols pour tenter de bloquer les passages par lesquels le taureau Rompe Suelas devait passer, suivi par une bande de psychopathes avides de sang. Les cavaliers- piquiers munis de leur lance nous ont d'abord chargés, tentant de se frayer un chemin créant ainsi des mouvements de foules et des situations très dangereuses. Ni une ni deux, nous reprenions aussitôt le blocage, soudés comme jamais, complètement encerclés par des centaines d'aficionados hostiles qui, pour certains, n'hésitaient pas à nous frapper à coups de bâton. Des jets de pierres par-ci par-là à éviter, nous faisons bloc. Nous n'étions qu'un, nous étions dans un autre monde, et la force de sauver Rompe Suelas. Tout d'un coup, une euphorie générale de la part des aficionados, nous craignons le pire, mais nous n'osions y croire... Il faut savoir que la police n'était absolument pas présente sur les lieux des affrontements avec les aficionados, nous laissant étrangement à ces sauvages. L'euphorie laissait craindre le pire, on venait

de comprendre, le taureau était là à quelques mètres de notre chaîne humaine, le maire avait ordonné le lâcher malgré les centaines d'activistes pour certains enchaînés. Il fallait se rendre à l'évidence, il fallait faire très vite, il fallait nous mettre à l'abri de ce coup bas. Nous avons couru, aidé les camarades autour de nous, dans la confusion la plus totale. Il passe, dans toute sa splendeur, affolé et chassé par une foule comme possédée... In extremis à l'abri sur un côté, il vient, nous regarde et, comme s'il avait compris, fait marche arrière et reprend sa course à l'évasion perdue d'avance. Nous ne faisons qu'un.

À ce moment-là, nous avons compris. Rompe Suelas était condamné. S'en est suivie une immense émotion collective qui restera gravée en moi à jamais. Je tiens à remercier le groupe français, exemplaire dans la bataille et tout le temps en première ligne. Fiers. Merci aux activistes espagnols, toujours professionnels et exemplaires et tellement sincères dans leur combat. Merci à toi Nacho Gomez, tu es un vrai meneur et un mec en or, on reste ensemble dans la lutte qui devient petit à petit une bataille internationale. Il n'y a pas de frontières dans la douleur. À Tordesillas, le 15 septembre 2015, nous ne faisons qu'un.

**KEVIN DEPASSE**  
délégué du CRAC Europe

# ROME LE 19 SEPTEMBRE 2015

## Animal Aid Live

### La première édition

d'**Animal Aid Live** s'est tenue samedi 19 septembre 2015 à Rome, sur l'une des plus grandes places de la capitale italienne. Ce rassemblement en faveur des animaux, ouvert à tous, a réuni de 16 heures à plus de minuit de très nombreux groupes musicaux, artistes, chanteurs, comédiens, politiques et associations animalistes de plusieurs pays. L'événement a été organisé de main de maître par Animalisti Italiani Onlus, sous la houlette de son président Walter Caporale. Le CRAC Europe et FUDA ont représenté la France par des prises de paroles sur scène et des interviews données à des médias qui couvraient l'ensemble de l'événement.

De nombreux Français avaient fait le déplacement pour assister à cette journée exceptionnelle, parmi lesquels une délégation importante d'Adeo Animalis. Parmi les militants présents, nous avons retrouvé une famille bien connue dont les deux petites filles sont présentes aux manifestations depuis plusieurs années déguisées en taureau. Nous avons invité ces fillettes à nous accompagner sur scène, pour leur plus grand plaisir et celui de leurs parents.

Avec une traduction assurée par Arianna Boschetto, nous avons tout d'abord expliqué au public en quoi la corrida concerne directement les Italiens, de même que tous les autres Européens, puisque sa survie dépend largement des subventions européennes. Nous avons ensuite décrit notre stratégie sur les différents fronts (politique, actions de terrain, juridique).



Photo Stéphanie Lahana

Le Mouvement FUDA (Forces Unies pour les Droits des Animaux) a également exposé ses modes d'action dans plusieurs pays, depuis l'Amérique du Sud (trafic d'animaux) jusqu'à l'Europe (tous les types de maltraitance animale) en passant par le Maroc (refuges). Des échanges amicaux informels ont eu lieu en coulisse entre les responsables présents de ces deux associations pour explorer diverses idées d'actions futures communes.

Il s'est agi d'ailleurs de l'état d'esprit général de cet extraordinaire événement: le respect mutuel partagé par tous les participants, conscients au plus haut point d'avoir en commun la même éthique et donc le même combat, celui du bien-être de tous les animaux, qu'il s'agisse de corrida, d'élevage, de fourrure, de chasse ou d'autres maltraitances, quelles que soient les actions pacifiques menées par les uns et les autres dans leurs domaines et leurs zones géographiques.

Cette volonté manifeste de soutenir les avancées de chacun, d'unir nos forces et de faire partie d'un seul mouvement global représente un véritable espoir de voir la cause des animaux progresser de façon accrue.



Photo Olkan Elijah

La délégation du CRAC Europe sur la scène d'Animal Aid

### En bref



### Mexique

#### L'État de Coahuila devient anticorrída

► 22 août 2015 – Encore une excellente nouvelle en provenance des pays hispanophones qui pratiquent encore la corrida : après les reculs en cascade de la barbarie en Espagne, voici qu'un nouvel État du Mexique vient d'annoncer à son tour qu'il abolit toute corrida sur son territoire. Bravo à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour obtenir cette magnifique victoire sur l'obscurantisme !



### Mundillo espagnol

► Le mundillo espagnol désigne clairement la multiplication des interventions politiques abolitionnistes comme responsable de ce déclin spectaculaire. C'est un fait que cette année 2015, avec l'entrée sur la scène politique espagnole d'un mouvement tel que Podemos et la décision de nombreuses municipalités de mettre un terme aux subventions publiques versées à la taumachie a nécessairement pesé sur ces chiffres dont nous nous réjouissons. Mais ce n'est pas tout, puisque ce résultat vient confirmer le déclin constant engagé depuis plusieurs années (depuis 2007 plus précisément) : seule l'année 2014 avait vu se produire un modeste sursaut taurin avec un nombre de spectacles en augmentation légère depuis 2013. La « reprise » fantasmée par le lobby taumachie aura été de très courte durée et 2015 vient rappeler les adeptes de la torture animale à la réalité des chiffres.

En 8 ans, le monde de la corrida a dû se résoudre à voir disparaître plus de la moitié du nombre de ses spectacles sanguinaires.

Lire également l'article p. 23

FRANCIS ALLOUCHERY

# ROME



À l'occasion de l'Animal Aid qui s'est tenu à Rome le 19 septembre 2015, nous avons promené nos banderoles dans quelques lieux mythiques de la Ville Éternelle. Il est à noter qu'en Italie, la corrida est vue unanimement pour ce qu'elle est : une abomination. Aussi bien les Italiens que les très nombreux touristes nous ont montré leur soutien souriant pendant que nous prenions les photos, sous le regard bienveillant des forces de l'ordre, même au Vatican.



Photos Stéphanie Lahana et Nathalie Dehan

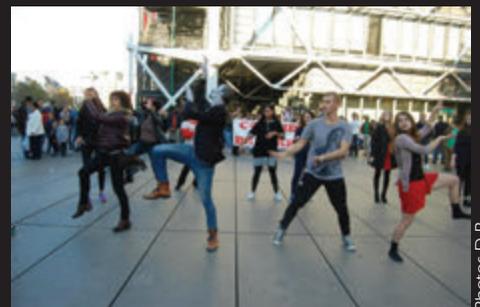


# PARIS Halloween

Un parcours halloweenesque, spécial monstres taurins s'est déroulé à Paris le 31 octobre 2015. Un moyen de sensibiliser par les rires, la danse en gardant en fond la triste réalité quotidienne de ces acteurs décadents de la torture. Réécrivons l'histoire! Abolition de la souffrance animale. Un danseur pour apprendre au grand public la chorégraphie de Thriller, un atelier maquillage pour les enfants, des bonbons et gâteaux vegans, des émissions de radio en live. La présence et le soutien de CCE2A et Pro anima.

Merci à tous!

MARIANNE PASTRE,  
déléguée Île de France



Photos D.R.

# Rieumes anticorrída

La plupart des habitants de Rieumes, comme la plupart des Français, ne veulent plus des corridas chez eux. C'est déjà le cas partout ailleurs en Haute-Garonne, un département qui a rejeté depuis longtemps ces pratiques barbares... sauf à Rieumes. La corrida, dans cette commune autrement paisible et accueillante, ne doit sa présence qu'à un groupuscule local soutenu, en dépit de toute logique, par la municipalité. C'est ce que nous ont dit et répété de nombreux Rieumoises au passage de notre cortège – beaucoup l'ont d'ailleurs spontanément rejoint pour manifester avec nous.

Il faut dire que Madame la maire, qu'on présente comme une étoile montante de son parti, a montré en ces circonstances toute son inexpérience et sa maladresse. Son arrêté municipal, rendu public vendredi après-midi, donc bien trop tard pour pouvoir être contesté devant un tribunal administratif avant la manifestation, accumulait des approximations juridiques que n'importe quel tribunal aurait cassées et des mesures se voulant autoritaires alors qu'elles créaient des situations potentiellement explosives pour les responsables de la sécurité.

Par exemple, elle nous imposait de manifester de 9 heures à 11 heures et de 16 heures à 18 heures au centre-ville, le long d'un parcours déambulatoire au centre du village. Devions-nous comprendre qu'entre 11 heures et 16 heures, nous redevions des citoyens comme tout le monde et que donc nous pouvions nous rendre aux arènes hors de tout encadrement associatif? Un cauchemar pour les gendarmes! Il nous était aussi interdit de « gêner la circulation » et de ne pas produire de « bruits intempestifs et répétés » afin de ne pas incommoder le voisinage. Madame la maire a-t-elle la moindre idée des droits minimaux que la loi garantit pour les manifestations déclarées, comme par exemple occuper les rues où passe le cortège et, bien entendu, pouvoir faire le plus de bruit possible? Car à quoi servirait une manifestation qui ne dérange personne? Interdire à des



Photo Roger Lahana

manifestants de faire du bruit en plein jour et en pleine fêria, le maire de Vic-Fezensac avait eu la même lubie en juin 2014.

De fait, nous n'avons tenu aucun compte de la plupart de ces ordres de pacotille. Mieux, nous avons reçu le soutien du directeur de cabinet du préfet pour manifester aux heures qui nous convenaient, c'est-à-dire toute la journée et très largement en dehors du centre-ville, pour approcher 200 mètres plus près des arènes que ce qu'en disait l'arrêté municipal. Le directeur de cabinet a ajouté que nous pouvions considérer ce rassemblement comme une grande réussite, puisque nous étions selon lui six fois plus nombreux que les fois précédentes.

Quant aux gendarmes, ils ont eu de bout en bout un comportement parfait à notre égard – pas de violence, pas de gaz lacrymogène, pas de grenades déflagrantes, rien. Il faut dire que la plupart partageaient avec nous une détestation profonde de la corrida et, de plus, se demandaient ce qu'ils faisaient là, aussi nombreux, un dimanche en plein soleil, à surveiller une manifestation paci-

fique, alors que des missions autrement plus importantes de sécurité les mobilisent déjà en permanence depuis les attentats de janvier, en leur laissant bien trop peu de temps pour récupérer.

Côté mobilisation, nous étions 450 selon la police, 800 selon nous. Soulignons que beaucoup de militants n'ont pas pu venir en raison du fait qu'il s'agissait d'un dimanche – un retour chez eux à l'aube le lendemain ne leur aurait pas permis de se rendre à leur travail.

Pour autant, beaucoup ont pu s'organiser pour venir de loin: nos amis belges d'Animaux en Péril, arrivés la veille par la route; des militants de partout en France, grâce à différents moyens de transport (bus, train, covoiturage); des représentantes du réseau International Antitaumachie venues spécialement du Portugal, d'Espagne et des Pays-Bas; sans oublier tous ceux des départements infectés par la gangrène tauromachique – Landes, Gironde, Aude, Gard, Bouches-du-Rhône, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales, Gers, Hérault et bien sûr, Haute-Garonne. Le CRAC Europe avait également mis en place une navette gratuite entre la gare SNCF de Toulouse et Rieumes, avec six rotations tout au long de la journée.

La manifestation s'est déroulée de bout en bout sans aucun incident notable de notre part, contredisant une fois encore les paranoïaques qui nous voyaient comme des terroristes (ils ne doivent jamais suivre les infos pour n'avoir aucune idée de ce que sont de vrais terroristes) et conseillaient aux commerçants de baisser leur rideau de fer pour éviter les dégradations. Il n'y en a eu aucune, pas même un pot de fleurs renversé, à la différence de ceux cassés par des aficionados ivres le samedi soir – espérons que Madame la maire va faire interpellé ces délinquants minables.



Photo Roger Lahana

Quant aux commerçants, ils ne l'ont pas crue une seconde. Ils nous ont même reçus à bras ouverts. Nous ne sommes ni anti-commerçants, ni anti-féria, nous sommes anticorrida.

Les seuls problèmes de sécurité sont venus des aficionados et de leurs provocations. Nous avons fait reculer dès le début de la manifestation un bus qui comptait se rendre aux arènes en passant à travers notre point de rassemblement, pourtant interdit à la circulation. Il avait à son bord cinq aficionados (oui, cinq, dans un bus de 50 places) qui ont dû terminer à pied en notre compagnie.

Les gendarmes ne sont pas intervenus pendant cette séquence, malgré les coups de klaxon désespérés du chauffeur qui a fini par battre en retraite.

À plusieurs reprises, les gendarmes nous ont aidés à refouler fermement des aficionados se croyant très malins de vouloir passer au milieu de notre attroupement pour rejoindre leur spectacle honteux. Ils en ont été pour leurs frais, devant emprunter, furieux et dépités, un long détour à pied pour parvenir au torturodrome et aux buvettes Ricard.

Plusieurs personnalités ont pu prendre la parole pour dire et redire l'absurdité et l'horreur inacceptables de voir encore des corridas se tenir de nos jours: Jean-Marc Montegnies (président d'Animaux en Péril), Christophe Marie (porte-parole de la Fondation Brigitte Bardot), Thierry Hély (président de la Fédération des Luttés pour l'Abolition de la Corrida), Jérôme Loison (président de l'Association Rieumoise pour l'Abolition de la Corrida), Marta Esteban (présidente de la plateforme espagnole La Tortura No Es la Cultura), Rita Silva (présidente de l'association portugaise Animal), Estefania Pampin (représentant la plus grosse association anticorrida mondiale, CAS International, Pays-Bas), Gérard Charollois (président de la Convention Vie et Nature) et bien sûr Jean-Pierre Garrigues.

Après avoir produit autant de nuisances sonores que le permettaient nos moyens pendant toute la durée de chaque séance de supplices, nous avons observé une minute de silence en fin de journée, suivie de l'Agnus Dei de Samuel Barber. L'émotion était totale, même les gendarmes étaient ébranlés.

Madame la maire et vous, tous les autres édiles des villes de sang, si vous voulez la paix, arrêtez de tuer. Sinon, nous reviendrons, sans relâche, jusqu'à l'abolition.

Merci aux associations partenaires, merci à toutes celles et tous ceux qui ont pu venir à Rieumes et qui sont restés toute la journée sous un soleil de plomb avec une énergie admirable, merci à tous les militants qui ont relayé les infos et œuvré à distance, merci à tous ceux qui ont simplement exprimé leur soutien à notre cause commune: la fin de la torture tauromachique, partout dans le monde. Tous unis, comme nous l'étions en ce 28 juin, nous allons vaincre.

**ROGER LAHANA**

Vice-président du CRAC Europe

# Occuper le terrain

## Vic-Fezensac, 25 mai

Le 25 mai 2015, à Vic-Fezensac, 125 militants se sont rassemblés à 14 h 30 afin de dénoncer la barbarie des corridas.

N'ayant pas eu l'arrêté que le maire devait nous envoyer, nous avons dû avancer notre rendez-vous afin de négocier. Nous avions donc rendez-vous à 14 h 30 avec le commandant qui, avec beaucoup d'égards lors de notre rencontre, a regardé notre matériel dans nos voitures, pour ensuite nous escorter au rond-point afin de vérifier notre camion sono.

Les négociations ont enfin débuté, avec le colonel qui téléphonait toutes les 15 minutes au maire afin que nous puissions manifester au lieu indiqué, avec nos mégaphones, sifflets et sono pour notre discours. Mais le maire a fait perdurer sans négocier, laissant cette charge aux gendarmes. On est loin de la période « Nous sommes tous Charlie »

Après notre discours, nous avons tous déposé nos mégaphones et sifflets, pour nous rendre en direction des arènes où nous avons manifesté. Nous nous sommes ensuite rendus à nouveau au rond-point, afin d'attendre les aficionados qui sortaient des arènes. Ils sont arrivés, avec de grands sourires, leurs majeurs levés car ils n'ont que ça comme argument. Face à nos réponses, ils sont vite partis, fuyant nos regards, certains têtes baissées.

Je tiens à remercier tous les militants qui se sont déplacés, pour dénoncer à nouveau ces actes de cruauté. L'abolition est en marche.

CAROLE SALDAIN

## Gamarde les Bains, 30 mai

Nous étions 37 militants à 300 m des arènes où notre emplacement était réservé, nous avons pu exprimer ce que nous pensions des aficionados qui endimanchés se rendaient aux arènes, avec

de jeunes enfants. Une femme du village qui passait en voiture s'est arrêtée en larmes nous disant merci d'être là, car beaucoup d'habitants de Gamarde ne cautionnent pas ces actes de cruautés, et nous trouvons honteux de dépenser plus d'un million d'Euros pour ça. La sortie fut sous grande tension, les aficionados rentrant chez eux pour une grande majorité tête baissée. À plusieurs reprises certains auraient aimé en arriver à la violence, recadrés immédiatement par les Gendarmes présents du début jusqu'à la fin à nos côtés. Je tenais à remercier tous les militants qui se sont déplacés pour dire non à cette barbarie et soutenir tous les Gamarçais et Gamarçaises qui se sont opposés à la barbarie d'une corrida dans ce petit village, qui était avant connu pour les bienfaits de sa station thermale, il sera maintenant connu pour y pratiquer des actes de cruauté.

CAROLE SALDAIN

## Dijon, 30 mai

Un peu avant 12 h 30, nous voilà garés à l'emplacement de notre stand, dans ce lieu très fréquenté car riche en cafés et terrasses. Habillés de nos t-shirts CRAC Europe, nous attirons les regards des personnes attablées. Géronimo Lamarre arrive pour nous aider, très ponctuel. Nous installons la tonnelle, les tables, les articles à vendre. Nous avons soigné la présentation et siglé tous nos présentoirs aux couleurs du CRAC.

Marie Pajot arrive pour nous aider. Grande militante dynamique! Elle attire les gens au stand avec délicatesse et talent! Marianne Delorme et Océane Bellissens partent arpenter la rue de la Liberté, artère principale de Dijon qui brasse beaucoup de monde, armées de leurs stylos et de pétitions. Annick Lasne part en vadrouille avec de nombreux tracts.

Nous serons rejoints ensuite par Nathalie Dau-

## Bordeaux, 6 juin



Happening à Bordeaux organisé par Kevin Depasse et Pauline Marcel.

Photo D.R.

teuil, Roland Essayan, et Catherine Dreameu. Beaucoup de personnes sont attirées par notre stand, et par nos affiches de taureaux torturés qu'ils scrutent comme une curiosité pour certains. Notre pétition fonctionne bien, les gens sont touchés et ne cautionnent pas cette pratique. Les signatures affluent.

Un aficionado qui passait a refusé de s'approcher du stand en nous criant : « il n'y a pas de corrida à Nîmes ». Oui, et il n'y a pas de vin en Bourgogne, c'est une légende.

Un couple anglais, toujours lors d'un échange avec Marie lui a raconté la chose suivante : Monsieur s'est rendu à une corrida car cela lui avait été présenté comme un spectacle magnifique et inoffensif. Quand il s'est rendu compte que ledit spectacle n'était en fait qu'une séance de torture, monsieur a quitté l'arène au bout de 10 minutes et a demandé à être remboursé, ce qui lui a été refusé. Il a été très choqué par cette expérience. Beaucoup de personnes qui nous soutenaient, notamment les plus âgées, ont été étonnées de découvrir que la corrida se pratiquait encore de manière aussi assidue dans notre pays. Les personnes écœurées et farouchement opposées étaient légion.

Merci à toutes et tous pour leur présence, leur enthousiasme, leur travail, leur respect du vivant.

VIRGINIE LAPERTOT

## Captieux, 7 juin

Nous étions une trentaine de manifestants réunis assez loin des arènes en raison d'un arrêté nous y forçant. Nous nous sommes retrouvés vers 15 h 30 et nous sommes dispersés à 20 heures. Le sous-préfet est venu nous saluer et les gendarmes ont été très cordiaux. Il n'y a pas eu de heurts particuliers avec les aficionados, à part quelques insultes et doigts d'honneur auxquels nous sommes habitués.

PAULINE MARCEL

## Stands à Arles

Nous avons tenu des stands d'information anti-corrida à Arles le 6 juin, le 18 juillet, le 8 août et le 7 novembre. Temps magnifique à chaque fois, beaucoup d'Arlésiens, de touristes de France, de pays européens qui découvrent l'existence de cette barbarie chez nous ! Nous avons eu le plaisir de réexpliquer et répéter que seuls 5 % des taureaux destinés aux corridas finissent à l'arène, que la feria ce n'est pas la corrida, que ce sont nos impôts qui financent la tauromachie à travers les subventions, car sans, elle ne survivrait pas. Encore des refus, des critiques bien sûr : nous sommes dans une ville taurine ! Il y a parfois eu des agressions à notre rencontre. De toute façon, il faudra faire avec nous. Merci à tous : ceux qui organisent, ceux qui relaient et partagent les infos, ceux qui viennent.

DOMINIQUE ARIZMENDI

## La Brède, 20 juin

La Brède est le fief des aficionados en Gironde, département qui ne compte que deux places taurines avec Captieux. Le maire de La Brède, M. Dufranc est un maire aficionado et avocat de l'ONCT et a ainsi plaidé contre les anticorrida à Dax.

## Arles



L'un des stands tenus à Arles

Photo Joëlle Verdier

Avant cette manifestation du 20 juin, nous avons eu droit à une réunion à la mairie de La Brède. Il y avait là toute la cour de Dufranc, qui comprenait une dizaine de personnes et il nous avait placés entre les gendarmes et les policiers municipaux, comme pour mieux nous imposer sa vision que les anticorrida sont des terroristes en puissance. Une réunion de plus d'une heure, où le CRAC fut accusé des dégradations commises sur les arènes ou encore d'être à l'origine du mouvement citoyen de l'année précédente.

Non, décidément M. Dufranc n'aime pas le CRAC Europe.

C'est dans ce climat que le CRAC Europe entama la marche de la manifestation à 16 heures sur l'avenue Capdeville. Une centaine de personnes avec pancartes et fumigènes scandaient des slogans et criaient leur révolte face à ces « jeux » de la honte. Quinze minutes plus tard, nous nous retrouvions bloqués en bas de l'avenue entre deux murs, nous cachant ainsi aux yeux des riverains. Nous avons négocié avec les gendarmes qui ont été très coopératifs, pour la plupart anticorrida eux-mêmes et nous avons obtenu d'avancer de 10 mètres. Cela nous a permis de sortir des ruelles, de nous trouver aux abords du rond-point et de bloquer une autre rue par la même occasion. Nous avions donc plus de visibilité.

À 19 heures, l'arrêté nous forçait à partir et à libérer les rues, ce que nous avons fait. Nous sommes partis au point de rendez-vous initial, la manifestation du CRAC Europe était dissoute et permettait ainsi aux militants d'aller se promener en toute liberté. Nous nous sommes tous retrouvés à la sortie des arènes.

Les aficionados sortaient par petits groupes et nous étions là à les attendre en formant une haie de déshonneur. Quelques fumigènes ont été allumés, les gendarmes mobiles escortaient les aficionados et calmaient les forains qui voulaient en découdre avec certains militants.

Une fois le calme revenu, tout le monde est rentré chez soi. En partant, nous avons croisé une personne âgée qui, comme de nombreux habitants du village, n'en pouvait plus des choix imposés par M. Dufranc. Beaucoup sont contre la corrida et contre les agissements de cet

homme car la corrida n'est décidément pas le seul souci qu'il impose à ses habitants. La feria de La Brède ne sera jamais en paix tant que la corrida y sera présente. Merci à tous les participants dont certains sont venus de loin.

KEVIN DEPASSE

## Istres, 20 juin

Quatre-vingts militants ont répondu à l'appel du CRAC Europe à Istres le 20 juin pour un happening sur le rond-point proche des arènes. Des militants se sont allongés, badigeonnés de faux sang, avec des banderilles fixées sur le dos. Derrière, les lettres CORRIDA ABOLITION appuyaient la mise en scène, et le rond-point était couvert de pancartes, de banderoles et de drapeaux.

Tout au long de l'après-midi, la manifestation a été très revendicative et bruyante, plusieurs militants maintenant un grand dynamisme avec les mégaphones en scandant les slogans contre la corrida, repris sans cesse par tout le monde.

Le soutien des passants était extraordinaire : klaxons, pouces en l'air, signes d'approbation très nombreux. Quelques rares personnes en colère ont arrêté leur véhicule en plein milieu de la circulation pour jeter leurs insultes habituelles.

Le tractage a été aussi un succès, 1 300 tracts distribués. Vers 16 h 30, quand le camion servant aux transports des taureaux est passé, une quarantaine d'entre nous se sont précipités pour le bloquer. Le véhicule a été arrêté un moment. Les gendarmes sont ensuite intervenus et tout le monde a repris le cours de la manifestation dans un concert de Corrida Basta. Un jeune aficionado a tenté de se précipiter sur nous pour en découdre, mais il a immédiatement été écarté du rond-point par la police.

Merci aux nombreuses personnes qui se sont déplacées à Istres pour dénoncer la torture tauromachique. Bravo à tous les manifestants qui sont restés couchés au sol sans bouger avec une infinie patience. Merci à Anne-Laure et Joëlle, les organisatrices.

CHRISTINE VALUSSO

**Vauvert, 4 juillet**

Suite à une négociation avec la gendarmerie depuis trois semaines, la manifestation devait avoir lieu aux mêmes endroits qu'au 1er novembre. Stupeur à notre arrivée: un arrêté municipal mettait ces endroits dans un périmètre interdit. Malgré cette ignominie, nous faisons notre manifestation normalement: cris, sifflets, slogans, mégaphones, sirènes, etc. Nous étions environ 70.

Vers 16h45, nous avons encore été repoussés puisque nous faisons trop de bruit dans le périmètre interdit par le maire. Puis nous avons été parqués dans une rue au-dessus; les mégaphones confisqués, car cela empêchait le début du spectacle. Les militants ont hurlé « liberté liberté liberté » et entonné la Marseillaise. Nous avons alors été menacés d'être gazés. Nous avons pris tout ce qui nous tombait sous la main et avons frappé les barrières recouvertes de planches et de plaques de métal. Il paraît que des arènes, on nous entendait. Tant mieux, c'est ce qu'on voulait. Nous avons eu peu de passages d'aficionados par rapport à l'an dernier; la plupart sont passés ailleurs. Il faut dire aussi qu'ils étaient très peu nombreux, à leur spectacle barbare. Deux aficionados ont foncé sur quatre femmes se tenant les bras et, comme les garçons se sont précipités pour nous protéger, les gendarmes ont bondi, ce qui a provoqué une échauffourée et des chutes. Merci à tous les présents, aux cordes vocales, aux

biceps; merci à ceux qui partagent de chez eux; aux habitants qui nous ont rejoints. Nous avons prouvé que rien ne nous arrêtera.

DOMINIQUE ARIZMENDI

**Méjanès, 18 juillet**

Nous étions sur la route menant au domaine Paul Ricard le 18 juillet et 90 % des voitures se rendaient au « spectacle ». Une douzaine de gendarmes étaient emmenés par leur commandant. Nous avons fait des économies de tracts, vu le nombre de vitres fermées ou qui se fermaient. Le record de doigts d'honneur a été battu. Les chauffeurs de trois véhicules ont fait des embardées pour nous écraser et ont été arrêtés par les gendarmes qui ont relevé leur identité. Espérons qu'une suite sera donnée.

Le camion des condamnés était passé avant, bien sûr, mais nous avons pu voir les assassins dans leur belle voiture, tout vêtus de leurs paillettes, à qui nous avons eu le plaisir de dire tout ce que nous pensons de leur art et de leur culture. Des très jeunes, en plus, quelle honte!

Un ami est allé plus près prendre des photos des chevaux et taureaux de cette « fête ».

Ce domaine a été construit par Paul Ricard, amoureux de la Camargue et de ses traditions et anticorrida. De son vivant, il n'était pas question que la tauromachie espagnole y soit

présente! Pauvre Camargue qui perd ses traditions où le taureau est respecté au profit de la corrida où il est torturé, mis à mort – même si certains préféreraient qu'il ne soit pas du tout un amusement pour l'homme. L'an prochain, nous serons plus près.

DOMINIQUE ARIZMENDI

**Dijon, 18 juillet**

Dijon, 12h30, nous sommes place François Rude pour y installer notre stand. En période de vacances, Dijon est plus désertée, et les touristes étrangers ne veulent pas toujours s'arrêter et affronter la barrière de la langue qui demande parfois un peu de temps et d'efforts. Cependant, les signatures et les soutiens n'ont pas manqué. Plusieurs personnes ont passé un certain temps sur notre stand, écoeurées par les images des taureaux suppliciés et des chevaux parfois éventrés. Beaucoup ont souhaité en savoir plus et nous n'avons pas manqué de leur expliquer ce qu'était réellement une corrida, images à l'appui. Pendant ce temps, les militants venus nous aider arpentaient les rues pour distribuer les tracts et attirer du monde au stand. D'une manière générale, au stand, il était évident, encore une fois, que les antis étaient bien plus nombreux que les pros.

Nous avons récolté 213 signatures. Merci à toutes et tous.

VIRGINIE LAPERTOT

**Belfort, 4 juillet**

**Nous avons installé le stand** un peu avant 14 heures à l'ombre des marronniers, le long de la Savoureuse et les jets d'eau nous ont apporté un peu de fraîcheur. Il régnait à Belfort une chaleur étouffante, la température étant proche des 40 degrés dans l'après-midi.

Les murs du théâtre Granit nous ont offert un lieu ombragé sur lequel nous avons installé le décor du happening: un tissu couleur sable, des bougies rouges tout autour, des banderilles au centre, cérémonie mortuaire pour rendre hommage aux taurillons de Vauvert, notamment aux six qui devaient être torturés le 4 juillet à 17 h 30. Cinq d'entre eux devenus « taureaux » pour la circonstance se sont placés autour du tissu beige, déployant les banderoles, dont la nouvelle qui représente la délégation de Franche-Comté: « Ensemble, boutons la peste rouge hors de France! Corrida abolition! » tandis que trois équipes partaient vers différents points de la ville pour distribuer les tracts et faire signer le manifeste du CRAC Europe. Aux alentours de 15 h 30 les militants se sont allongés et j'ai présenté les tercios en reprenant le texte publié sur le site. Nous avons réussi à obtenir 375 signatures.

Un couple accompagné de deux enfants a refusé le tract que je leur tendais. Le mari m'a fait remarquer que sa priorité était de se battre pour sa famille et qu'il y avait de plus importants problèmes dans le monde que celui de la corrida, exemples à l'appui puisés dans l'humanitaire. Je lui ai demandé qu'il me donne les coordonnées de l'association dont il était membre et que je ferais volontiers un don. Il n'a su que répondre puisqu'il n'avait rien à répondre. Mais nous rencontrons tous, systématiquement, ce genre de réaction. Situation devenue banale. J'ai discuté avec quelques jeunes qui n'avaient



Photo Romain Lutringer

pas d'opinion, se moquaient totalement de la corrida ou encore « aimaient ça », mais sans savoir expliquer pourquoi. En revanche, deux adultes italiens, totalement anticorrida, en ont évoqué l'horreur, la souffrance des chevaux, la présence inconcevable des enfants dans les arènes et les conséquences psychologiques. Ce sont les seules personnes qui spontanément m'ont parlé du problème des mineurs et de l'existence des écoles de tauromachie, visiblement bouleversées.

Enfin il y avait les catégories sans avis particulier, qui n'y avaient jamais pensé, mais qui, après des explications finissaient par signer, puis ceux qui disaient être contre, mais qui ne voulaient pas signer pour ne pas donner leur nom ou leurs coordonnées.

Nous avons eu de belles rencontres, beaucoup de jeunes très sensibilisés à la souffrance animale. Je tiens à remercier tous les militants grâce auxquels j'ai pu mener à bien cette action. Ma fidèle équipe: Alexandra, Carole, Élodie, Éliane, Lorenzo, Maud, Martine, les militants de l'association Animalsace qui se sont joints à nous avec beaucoup de sympathie: Rémy, Joanna, Geoffrey, Romain, les nouveaux venus: Robert, Laura et Amandine. Un merci tout particulier à nos deux plus jeunes: Amandine et Lorenzo qui se sont investis avec beaucoup de cœur dans cette action. La relève est assurée au CRAC Europe avec une jeunesse de plus en plus nombreuse dans nos rangs.

CHANTAL GIROT

## Beucaire, 26 juillet

Nous avons décidé de rester jusqu'au début de la novillada, car placés sur le passage des spectateurs face aux arènes, environ à 50 m. La détermination de tous a été merveilleuse. Nos décibels pendant plus d'une heure ont-ils été la cause de l'encornade d'un torero ? Cela fait plusieurs fois, tout de même... Arène peu remplie d'après nos témoins.

Une ambiance très chaude dès le départ, en raison de provocations de jeunes alcoolisés pendant plus d'une heure, avec doigts d'honneur, jouant au torero et au taureau devant nous, chantant des chansons de fêtes votives et même la Marseillaise, que nous avons aussi entonnée.

Un anti a pénétré dans l'arène, essayé de sauter, mais s'est fait attraper, a reçu un coup de matraque de la police municipale. Un policier municipal a bafoué la loi en l'obligeant à effacer photos et vidéos et à assister à la mise à mort du taureau jusqu'à ce que la police nationale, à notre demande, le fasse sortir.

Une très belle action, même si nous n'avons pu empêcher ce massacre, une fois de plus. Mais nous avançons, nous ne lâchons rien.

DOMINIQUE ARIZMENDI

## Antibes, 1<sup>er</sup> août

C'est avec la complicité d'un soleil voilé que l'équipe a installé sa braderie sur le terrain d'Antib'land. Juste le temps d'installer le stand à 6 heures, que les premiers visiteurs posent déjà leurs questions au sujet de la tête de taureau, aux larmes de sang, posée sur le toit de la voiture.

Cela permet d'attirer l'attention et d'engager la conversation sur le thème de la corrida. Entre deux achats, nous proposons de signer les pétitions, et dialoguons avec les passants. Quelques sceptiques sur nos résultats sont étonnés d'apprendre que la corrida a été retirée du patrimoine culturel immatériel français grâce à notre lutte.

Toujours autant de personnes qui s'étonnent de l'existence des corridas en France, et encore plus des enfants apprentis tortionnaires. En évoquant la présence d'enfants spectateurs, une passante âgée s'approche et nous raconte comment, à 7 ans, ses parents l'ont amenée pour assister à sa première corrida et comment elle est restée traumatisée, 60 ans après, elle en a encore des sanglots pleins la voix et les larmes au bord des yeux. Enfance brisée par l'ignorance de parents inconscients.

Les objets partent les uns après les autres et sont aussitôt remplacés par des nouveaux, que des militants, fidèles habitués nous apportent.

GHISLAINE LECOCCQ

## Alès, 1<sup>er</sup> août

Cette action est partie d'une idée qui est très vite devenue évidente : les « Fous Chantants » rendent hommage à Renaud, Renaud est anti-corrida, on va faire une action « concerts oui – corrida non ». Nous voilà donc le vendredi soir à aborder les Fous Chantants qui arrivent après l'apéro et à répéter le message, informer, faire signer la pétition. Ensuite, direction les arènes où nous les attrapons avant la dernière répétition. Accueil positif de la part des choristes dont la plupart ignorent qu'il y a des corridas à Alès. Le jour J, tout est prêt ! La police nationale ne s'est pas déplacée, il n'y a que la police municipale, ils commencent à nous dire qu'on n'a pas le droit de mettre une table et d'installer le stand, on le fait quand même. Dès 19 heures, la rue est pleine de spectateurs qui font la queue. Nous étalons les banderoles et allons à la rencontre du public en fendant cette foule dense.

Jean-Pierre Garrigues, qui voulait juste passer rapidement, se voit obligé d'intervenir et ça, ça énerve Max Roustan. Il décide qu'on n'entre pas dans les arènes avec un tract à la main, ce qui est illégal. On continue donc en avertissant les arrivants et des spectateurs trouvent des astuces pour cacher le tract compromettant. Jean-Pierre est allé protester auprès du maire, qui l'a insulté avant de partir. Jean-Pierre a pu ensuite entrer dans l'arène, non sans subir un contrôle de police avec fouille. De nombreux spectateurs outrés par l'attitude de la police nous ont proposé leur témoignage.

GÉRARD SABA

## Grau-du-Roi, 11 août

Belle action pacifique où le devoir d'information a primé. Pas étonnant que des touristes se laissent piéger. Ils ne font aucune différence entre un taureau piscine et une corrida portugaise prétendument « sans mise à mort ». De par notre mobilisation nous avons fait passer un message d'information et répondu aux interrogations de beaucoup de personnes avec qui nous avons eu plaisir à échanger. Merci à eux. Merci aux militants présents. Quelques pros pas contents, mais très peu. Les gendarmes ont été très aimables et professionnels. Notre présence était 100 % justifiée, honte à ces villes d'autoriser ces tortures publiques.

DOMINIQUE ARIZMENDI

## 6 actions, 6 villes, un week-end

Le premier week-end de septembre s'est révélé exceptionnel pour le CRAC Europe. Les hasards du calendrier ont fait que six actions anticorrida se sont enchaînées, chacune dans une ville différente, entre le vendredi soir et le dimanche après-midi. Ces actions étaient toutes organisées ou coorganisées par le CRAC Europe.

Vous en retrouverez les comptes-rendus ci-après :

- Saint-Gilles, 4 septembre 2015
- Fréjus, 5 septembre 2015
- Mulhouse, 5 septembre 2015
- Bayonne, 6 septembre 2015

## Fréjus, 11 juillet



Photo D.R.

### Après une installation

**mouvementée** due à l'arrivée en furie d'un élu de la Mairie qui tremblait en hurlant que la Mairie « ne voulait pas de ça » et « qu'il fallait nous dégager », de la Police municipale puis de la Nationale, nous avons tenu tête, les accords de la Préfecture en règle et avons fini par démarrer notre stand avec retard, mais une grande motivation. Les signataires (majoritairement fréjussiens) rejettent totalement cette pratique barbare et semblent ravis qu'Élie Brun les en ait débarrassés en 2010.

Très bien organisés, les militants ont quadrillé la ville en quête des pétitions. Les commerçants tenant un stand sur le marché ont

majoritairement signé. Beaucoup d'étrangers nous approuvent. La plupart des touristes découvrent avec stupeur que la corrida est présente en France et signent sans hésitation la pétition. Beaucoup de Français ignorent tout de la corrida et sont également persuadés qu'elle ne se pratique qu'en Espagne. Chaque échange avec la population donne lieu à des discussions fort enrichissantes. Bien sûr, il y a toujours les irréductibles aficionados avec leurs arguments affolants de bêtise.

Au total, 511 signatures. Et le sentiment d'avoir vraiment été utiles.

GHISLAINE LECOCCQ  
ET SYLVIE GERMAIN

**Saint-Vincent-de-Tyrosse, 19 juillet**



Photo D.R.

**Merci à tous les militants présents pour leur détermination**, ainsi que l'association Animal Cross, le CAAC, les militants venus de Belgique Association Bite Back For Animal Liberation For Animals Rights pour leur militantisme contre les actes de cruautés envers nos sans voix.

Nous avons eu une semaine de négociations, l'entretien avec Madame la Maire s'est très bien passé. Ne pouvant faire le cortège demandé et arriver par la rue des arènes qui devait être bloquée, nous avons changé notre parcours comme convenu. Après de longs moments pour obtenir une escorte comme convenu, nous avons pu défilé pour nous rendre vers les arènes, où nous devions avoir un emplacement. Nous avons été très touchés de voir les habitants de Saint-Vincent-de-Tyrosse nous saluer, nous dire merci d'être là, nous disant « nous ne voulons plus de cette barbarie chez nous ».

Nous avons été en direction des arènes où la gendarmerie nous a demandé de nous positionner là où nous le pouvions. Nous avons décidé de rester devant les arènes le temps que la gendarmerie nous trouve un lieu sécurisé. Nous avons encore une fois pu constater que de jeunes enfants y étaient conduits accompagnés de leurs parents qui baissaient la tête en passant devant nous.

Merci à vous tous d'avoir été présents en ce jour pour dénoncer des sévices graves de cruautés, sous les rires et applaudissements des aficionados dans l'arène.

CAROLE SALDAIN

- Manduel, 6 septembre 2015
- Bouillargues, 6 septembre 2015

Une telle concentration d'actions de terrain en si peu de temps est exceptionnelle et même sans précédent pour notre association. Il s'agit là d'une belle occasion de rappeler notre annonce faite en début d'année, lorsque nous déclarions : « Nous serons partout ». Ce « nous » désignait non seulement le CRAC Europe, mais également les autres associations impliquées dans ce combat et les groupes de militants autonomes. Aucune action n'est concurrente d'une autre, elles sont toutes complémentaires, y compris quand plusieurs se superposent au hasard des circonstances en un même endroit. Peu importe qui agit pour faire reculer cette barbarie (à condition de le faire de façon non violente). Plus nous serons nombreux à le faire et plus vite nous atteindrons notre seul objectif : l'abolition. C'est dans l'unité et la complémentarité de nos moyens, de nos ressources et de nos possibilités que nous vaincrons.

ROGER LAHANA

**Saint-Gilles, 4 septembre**

Le 4 septembre 2015 a été organisée une présence symbolique à Saint-Gilles, accompagnée d'un tractage. Une entrée à 5 euros permettait l'accès aux arènes avec en première partie le massacre de six taureaux puis en seconde partie la « Bodega d'El mundillo » sous le parrainage de Philippe Corti. Ils ne savent plus quoi inventer pour remplir les gradins.

Nous avons recueilli le témoignage d'une personne qui s'est arrêtée pour nous parler. Accompagné de ses deux enfants (environ 6 ans), il nous confie qu'il sort des arènes, dégoûté. Des toréros qui « ratent » leur mise à mort, s'y reprenant à plusieurs fois, sans succès. Une vraie boucherie à ciel ouvert. Mais monsieur pourquoi y être allé, avec vos enfants de surcroît, vous vous attendiez à quoi ? « Je me suis laissé influencer par les collègues ». Puis le petit garçon nous confiant avec les yeux de l'innocence : « Le monsieur, il a fait mal au taureau ». Et nous, petit, nous avons mal aussi pour toi. Car toi plus que n'importe qui, tu n'aurais jamais dû voir ça. Merci aux militants venus parfois d'un peu loin. Nous étions là, certes peu nombreux car oui, nous avons nous aussi un travail et des obligations familiales. La différence, est que nous savons nous mobiliser et pas vous, M. Carpentier, incapable de la défendre, votre tradition en perte de vue !

Pensée pour ces pauvres taureaux sacrifiés pour le plaisir de quelques abrutis... Merci à tous ceux qui n'ont pu être là physiquement et qui nous ont soutenus par leurs messages.

ELSA STRASSER

**Fréjus, 5 septembre**

L'événement sur Fréjus du 5 septembre 2015 s'est très bien déroulé. Il a rassemblé une soixantaine de militants qui ont obtenu 576 signatures en deux heures et une belle somme récoltée. Rassemblement sur la place de la mairie à 14 heures Puis défilé silencieux avec en tête Catherine du collectif fréjussien qui ouvrait la marche funèbre avec son tambour. Marche à travers les rues piétonnes de Fréjus jusqu'aux arènes. On était à environ 150 mètres de l'entrée principale et face au mur latéral des arènes. Tractage et installation du happening. Une douzaine de militantes et un militant en mail-

lot noir couchés sur les draps souillés de sang, banderilles colorées en travers du corps. Le reste des militants scandaient les slogans Corrida Basta ou Abolition à grand renfort de sifflets et tambour. Nous avions un arrêté municipal interdisant sifflets, tambour ou mégaphone, mais la police nous a permis leur utilisation jusqu'à 16h 15. Nous avons été vus et entendus.

Dispersion à 17 heures dans le calme. Excellent contact avec la RT qui a fini par défilé avec nous en disant que c'était formidable. Pas de problème non plus avec la police.

Un grand merci à tous ces courageux et formidables militants. Un merci particulier aux ados présents.

SYLVIE GERMAIN

**Mulhouse, 5 septembre**

L'association Animalsace très impliquée dans la lutte anticorrida avait répondu en juillet dernier à notre invitation pour l'action menée à Belfort par la délégation de Franche-Comté. C'est donc tout naturellement et avec grand plaisir que nous avons répondu à la leur concernant l'événement qu'ils mettaient en place pour le 5 septembre 2015.

Nous avons été accueillis très chaleureusement par les militants alsaciens ainsi que par Michèle Striffler, ex-députée européenne, élue de la ville de Mulhouse et responsable nationale de la Commission UDI sur la condition animale, et Gilles Martin cofondateur de ladite Commission.

Aux alentours de 14 heures, nous nous sommes installés à proximité de la Gare, emplacement que la mairie nous avait réservé afin de nous éloigner du centre-ville compte tenu de « nos mises en scène choquantes risquant de traumatiser les enfants ». Les militants chargés du tractage et des pétitions se sont déplacés dans la ville. L'installation du happening s'est faite dans la détente et la bonne humeur, le résultat final des six taureaux installés sur le tissu beige était naturaliste : de la chair, du sang et du sable souillé.

Nous étions une trentaine. Je tiens à remercier l'association Animalsace et ses militants pour leur implication, leur générosité, leur dynamisme et leur chaleur humaine. Ce fut un pur bonheur de travailler avec eux sur cet événement.

Un grand merci également à Michèle Striffler et à Gilles Martin qui nous apportent leur soutien.

CHANTAL GIROT

**Bayonne, 6 septembre**

Je tiens tout d'abord à remercier tous les militants qui ont répondu présents à l'appel du CRAC Europe et du Collectif Euskal Herria Bayonne Anticorrída, ainsi que ceux qui n'ont pu nous rejoindre, mais nous ont soutenus par leurs messages d'encouragements.

Nous remarquons que le formatage sur Bayonne à Bâillonner les Bayonnais prend fin, ce temps est révolu, les baillons sont retirés. Les habitants nous rejoignent de plus en plus pour ce qu'il leur semble juste : la protection de tous les êtres sensibles. Nous avons été très touchés par leurs applaudissements dans les rues, leurs mercis, leurs soutiens. Surpris par des touristes qui, étonnés, nous ont formulé qu'à ce niveau-là, la France a du mal à évoluer. Quand l'argent dirige, il est très difficile de faire évoluer la compassion. Mais nous y arriverons, nous sommes tous sur le chemin de l'abolition.

Nous n'avons pas été surpris de la violence de certains aficionados, nous remercions les forces de police qui ont encadré cette manifestation en remettant en place les plus virulents ou les plus alcoolisés.

Je tenais à remercier les associations, toujours là avec nous pour dénoncer les actes de cruautés et en particulier Daniel Raposo, délégué de la Fondation Brigitte Bardot, qui est toujours présent sur toutes les actions de protections animales et l'association Animal Cross qui s'est spontanément portée volontaire pour aider et endosser le rôle d'un toréro. Merci aussi à Nadia, militante déterminée qui spontanément a revêtu ce costume de torera qui pour nous est le symbole de la perversité humaine.

Ce fut un beau happening et une autre belle manifestation anticorrída, pour rappeler à tous que ne rien dire, ne rien faire, c'est cautionner la perversité de certains êtres humains qui n'ont que trop utilisé l'animal pour leurs propres intérêts, l'argent.

Bayonne a fait fort depuis début août, une soixantaine de taureaux ont été torturés à mort. La ville a été inondée de publicités et d'incitations à aller

voir ces actes de cruautés maquillés comme étant très festifs. Nous, nous pensons que tout cet argent gaspillé pourrait être utilisé pour des causes plus justes et plus humaines. Et, nous le rappelons, nous sommes pour nos fêtes, mais contre ce formatage à trouver logique de tuer et de faire souffrir de la sorte. Nous n'aurons pas sauvé tous ces taureaux qui meurent dans d'atroces souffrances sous des rires pervers. Mais nous aurons l'abolition, elle est en marche grâce à vous militants, qui dénoncez sans relâche ces actes qui, nous le rappelons, sont répréhensibles aux termes de la loi, article 521-1 du Code pénal, mais détournés par l'alinéa 7. Notre prochaine ligne droite à tous, faire tomber cet Alinéa 7, aidés par de plus en plus de sénateurs et de députés qui signent l'une des propositions de loi, afin que nous ayons enfin un débat démocratique, sur le fait que les trois-quarts des Français, selon de nombreuses enquêtes d'opinion et sondages, souhaitent l'abolition de la corrída en France. Un grand merci à tous.

CAROLE SALDAIN

**Manduel et Bouillargues, 6 septembre**

C'est dans ces deux communes que se déroulaient le 6 septembre les demi-finales du concours de torture juvénile dont les honteux gagnants vont se retrouver à Rodilhan pour la finale le 4 octobre. Notre présence était donc avant tout symbolique, pour rappeler à ces barbares que nous ne lâchons rien avant le grand rassemblement du 4 octobre et que des spectacles de massacre rituel ne peuvent plus nulle part se dérouler sans que nous venions les perturber.

Nous étions une cinquantaine de militants, le matin à Manduel et l'après-midi à Bouillargues. Les arrêtés municipaux, qui nous ont été notifiés très tardivement, nous enjoignaient comme d'habitude à rester à plus de 500 mètres des turodromes. Nous allons les attaquer en justice en raison de leur contenu liberticide. Notons que la trentaine de gendarmes menés par le colonel

Lacroix se sont montrés d'une courtoisie et d'un professionnalisme parfaits à notre égard. Les seules interventions des gendarmes l'ont été à l'encontre d'aficionados qui avaient encore du mal à comprendre les concepts de liberté d'expression et de droit à manifester.

Nous avons eu le plaisir d'accompagner la marche aller-retour de Corentin Carpentier à travers les barrières dressées par les forces de l'ordre par des « à bientôt au tribunal ». Le président des jeunes aficionados nimois (il paraît qu'il en reste), qui a décidé de se lancer en politique au sein d'un parti très largement anticorrída (l'UDI), est en effet l'un des agresseurs identifiés du lynchage de Rodilhan. La sortie des aficionados a été l'occasion d'une haie de déshonneur. Avec l'accord du colonel Lacroix, nous nous sommes retrouvés l'après-midi à Bouillargues beaucoup plus près des arènes que ce que l'arrêté tentait de nous imposer : à 50 mètres à peine de l'arène, face à l'entrée (au lieu des 500 mètres exigés). Cet arrêté nous interdisait également tout moyen sonore (sifflets, mégaphones, sono). Nous avons attendu que le paséo soit terminé pour lancer un déferlement de cris, martèlements, sirènes, slogans, tambour pendant 1 h 20 d'affilée, c'est-à-dire toute la durée du supplice et de la mise à mort des quatre veaux de l'après-midi.

Les gendarmes ne nous ont à aucun moment demandé d'arrêter, nous les en remercions. En revenant vers nos véhicules sous escorte policière, nous avons croisé la route de l'abbé Teissier, aumônier des arènes qui pratique la torture bovine, également connu sous les surnoms de Judas et Le Défroqué, ainsi que du sinistre maire de Rodilhan, Serge Reder, venu « assouvir » (c'est le terme qu'il emploie) son plaisir d'assister à ces immolations de bovins. Nous lui avons donné également rendez-vous, non seulement au tribunal comme son comparse Carpentier, mais aussi à Rodilhan le 4 octobre, quasiment quatre ans jour pour jour après le lynchage qui a marqué sa commune d'un sceau d'infamie et l'a rendue célèbre dans le monde entier. Merci à toutes celles et tous ceux qui étaient présents !

ROGER LAHANA ET DIDIER BONNET

**6 actions, 6 villes, un week-end**



Manifestation à Bouillargues, 6 septembre.

**Dax, 12 septembre**

Dax semble être une ville interdite aux anticorrída. Mais cette année grâce à notre réunion avec le nouveau sous-préfet, nous avons pu parler des incidents graves perpétrés en 2013 et 2014, afin que la manifestation se déroule cette année sans blessés graves comme ce fut le cas.

Je tenais à remercier les personnes qui ont œuvré afin de faire respecter ces accords avec la sous-préfecture, malgré un arrêté pris par le maire au dernier moment pour nous interdire d'utiliser la sono. Le déploiement des forces de police était beaucoup plus important que sur d'autres villes taurines. La police a été à plusieurs reprises, lors de nos discours, dans la compassion pour tous les êtres. Certains à la fin nous ont formulé avoir compris nos manifestations, partageant la même émotion lors de notre recueillement.

Il serait intéressant d'obtenir le chiffre du déploiement de forces de l'ordre, qui serait mieux utilisé ailleurs si la corrída n'existait plus. Oui, la corrída génère un trouble à l'ordre public, car il est terminé le temps où les citoyens n'osaient s'exprimer.

Nous avons aussi été très surpris à Dax, ville extrêmement formatée, d'être accueillis si chaleureusement. Les gens venaient dans notre cortège

**Assemblée nationale, 23 septembre**

pour défilé avec nous, ils nous applaudissaient aux fenêtres, criant « nous sommes avec vous, nous n'en voulons plus à Dax ». Ce fut un grand moment de compassion lors de cette marche pour informer les gens, sur ce qu'on leur a trop caché pendant des années.

Nous tenons à remercier toutes les associations présentes, la Fondation Brigitte Bardot, l'association Animal Cross et toutes les associations qui nous ont témoigné leur soutien. Remercier une équipe déterminée, nous avons tracté difficilement 5 000 tracts dans Dax sur le pourquoi de notre manifestation. Encore une fois, c'est grâce à tous que les choses sont possibles, et en dehors des manifestations pour ceux qui ne peuvent nous accompagner, n'hésitez pas à demander un entretien à votre sénateur ou député de votre région pour qu'ils signent l'une des propositions de loi, afin que nous avançons tous et par tous les moyens vers l'abolition!

CAROLE SALDAIN

**Bordeaux, 11 septembre**

Vendredi 11 septembre, au soir, je me suis rendue avec Audrey Teillet à bord du River Chanson, bateau de croisière amarré à Bordeaux pour quelques jours. La soirée a été organisée à l'initiative de Maelys, guide touristique en charge d'un groupe d'Américains. Elle souhaitait sensibiliser ces derniers à la tauromachie. Après une introduction sur la corrida par Maelys, Audrey et moi nous sommes présentées et j'ai ensuite parlé du CRAC Europe, de ses activités, avant qu'Audrey enchaîne sur nos actions en Gironde. Nous avons été très bien accueillies et avons répondu à de nombreuses questions. La plupart des participants étaient opposés à cette barbarie et nous ont encouragés dans notre lutte.

PAULINE MARCEL

**Annecy, 19 septembre**

Nous nous sommes retrouvés sur la place François-de-Menthon, face à un centre commercial, où nous avons eu l'autorisation de faire notre action de 13 heures à 17 heures : 21 militants très motivés, plein d'énergie et heureux de se retrouver dans une action en dehors des zones habituelles de la torture. Nous avons installé nos tréteaux et notre matériel et les 12 « taureaux » garçons et filles se sont allongés en ligne sur le sol maculé de faux sang, harponnés de « banderilles » et dans une immobilité spectaculaire. Des passants se sont approchés, intrigués, certains ont applaudi ou ont levé le pouce, ce qui nous a très vite encouragés et fait comprendre que la population était réceptive. Une fois de plus nous avons constaté que les gens ignorent la réalité de la corrida et encore moins l'existence des écoles taurines. Des trombes d'eau sont tombées vers 15 h 30, nous obligeant à tout interrompre. Un immense merci à tous les participants.

FRANÇOISE LUVINI CUEFF

**AFP Paris, 21 septembre**

Le 21 septembre 2015, le Crac Europe est venu frapper à la porte de l'Agence France Presse. Nous avons été entendus, un journaliste est descendu pour faire des photos, une journaliste espagnole de passage a déjà mis en ligne un article sur son blog, et les militants placés devant la porte ont distribué tracts et informations. De quoi, j'en suis sûre, faire effet boule de neige.

MARIANNE PASTRE



Photo: Viviane de SSP

**Le Crac Europe en campagne à, et avec, l'Assemblée nationale.**

Madame la députée Laurence Abeille est venue nous accueillir, affirmant que le seul moyen d'être entendus est le travail de trait d'union entre les militants et les députés abolitionnistes.

Une ambiance chaleureuse malgré l'enjeu de l'événement. En effet, tout est à mesurer

dans ce genre de happening. Ce rassemblement restera pourtant dans les esprits, et les oreilles, un rappel au devoir pour les élus de la République. Des images qui ont marqué les regards et les militants regonflés de motivation.

MARIANNE PASTRE

**Nice, 26 septembre**

De 9 heures à 14 heures, une quarantaine de militants motivés, dont un maximum de 18-25 ans, se sont succédés pour tracter, faire signer les pétitions du Crac Europe, expliquer la réalité des corridas en France. Nous avons eu la joie d'accueillir Sylvie Germain, déléguée du CRAC Europe pour le Var, pour nous prêter gentiment main-forte avec une délégation du 83.

Toujours autant de passants interpellés par nos photos de taureaux sanglants, sont étonnés d'apprendre que celles-ci ont été prises dans des arènes françaises en 2015! Plusieurs personnes âgées, très choquées d'avoir assisté à ces spectacles barbares durant leur enfance, nous félicitent pour notre stand d'information « pour que plus jamais aucun parent n'amène ses enfants dans les arènes », d'autres traversent la place pour venir signer directement la pétition. De nombreux participants choisissent un tee-shirt, des badges, des autocollants et deux personnes nous font un don en nous encourageant à continuer nos actions. Un militant en profite pour adhérer au CRAC Europe. Bilan : 760 signatures, des ventes, des dons et une adhésion!

GHISLAINE LECOQ

des actes graves de tortures sur des herbivores qui vivent l'enfer sur terre.

La conférence de l'après-midi ne fut pas comme les autres, je tenais à faire visionner la vidéo sur les massacres d'Alès. En la regardant, les personnes présentes dans la salle ont compris en quoi il était important de nous rappeler le pourquoi d'un combat si dur sur un chemin semé d'embûches. Beaucoup de militants n'ont pas pu tout regarder, certains sortant pour pleurer dans le couloir et revenant ensuite pour le débat, d'autres ont exprimé leur colère et leur indignation. Je suis très fière des militants qui, après une saison chargée dans le Sud-Ouest, ont voulu rebondir immédiatement sur la saison prochaine et sur nos stratégies afin de crier : tous ensemble, tous unis, pour dire stop à cette barbarie.

CAROLE SALDAIN

**Vergèze, 18 octobre**

Oui l'attente fut longue ce 18 octobre 2015, car sous une pluie battante nous y avons cru à cette annulation. Et les taureaux aussi... Mais en vain, la pluie cessa et le massacre une fois de plus eut lieu. Cette corrida de Vergèze, déjà annulée en avril dernier pour cause de pluie, ne pouvait l'être à nouveau. Vergèze l'avait promis à Morenito! Et ils l'ont fait, pour ses adieux. La belle affaire...

Parqués à environ 150 mètres des arènes, nous aussi nous l'avons fait, une fois de plus. Protester contre cette barbarie. Nous avons fait du bruit et hurlé notre dégoût pendant près de cinq heures sans relâche jusqu'à la nuit tombée. La mobilisation fut au-delà de nos espérances, de par les mauvaises conditions météo et les nombreuses interrogations quant à la tenue ou non de cette corrida. 45 militants présents

**Biarritz, 10 octobre**

La Journée mondiale des Animaux a eu lieu à Biarritz le 10 octobre 2015. Merci à Daniel Raposo, délégué à la Fondation Brigitte Bardot, d'avoir fait à nouveau un gros travail pour nous permettre de nous exprimer. Ce fut une belle journée : matinée très calme et un après-midi qui ne nous a donné, au stand du CRAC Europe et d'Euskal Herria Bayonne Anti Corrida, aucune pause tant les discussions avec de nouveaux adhérents furent riches, sur le fait de dénoncer

sur place et des arènes quasiment vides. Une minute de silence a été observée en hommage aux taureaux sacrifiés.

Merci à tous pour votre courage et ténacité!

ELSA STRASSER

**Bouillargues, 19 octobre**

Nous nous sommes rendus en fin de matinée à Bouillargues où a eu lieu la journée de « l'enfant et le toro ». Toute une histoire... Ou devrions-nous dire plutôt : « le troisième âge et le taureau » (bien que nous n'ayons rien contre le troisième âge, bien évidemment!) Car comme le dit lui-même, l'innovateur de ce fabuleux concept voué à l'échec, Mathieu Vagelisti : « Le but étant de faire de la « pédagogie » et de renouveler un public vieillissant des arènes, la jeunesse actuelle ayant du mal à s'y rendre. »

Nous ne contredirons pas cette vérité! Effectivement, nous confirmons qu'une fois sur place nous l'avons bel et bien constaté... Quelques bambins dans la fameuse « aire de jeux », une dégustation de vin, des Arlésiennes et un stand de produits régionaux, histoire de bien noyer le poisson et d'entretenir l'amalgame entre deux cultures, l'une espagnole, l'autre camarguaise. Des arènes bien cachées, comme pour torturer, ils « s'enferment » pour faire du prosélytisme. Il est évident que par ce biais se dessinent la manipulation et l'embrigadement d'une jeunesse visée. Ils n'ont pu réitérer dimanche dernier en Arles à cause de la pluie.

ELSA STRASSER

**Amiens, 24 octobre**

Le 24 octobre avait lieu la première Vegan Place à Amiens (80), organisée par L214. Le CRAC Europe y était convié. Une centaine de signatures recueillies, des achats et des personnes dans l'ensemble acquises à notre cause. Nombreuses manifestations de surprise qu'il y ait encore des corridas en France. Merci à l'équipe de L214 ainsi qu'à Monique pour son aide précieuse.

FRANCK ANDRIEUX

**Paris, 31 octobre**

Une animation sur le thème d'Halloween a été organisée devant le Centre Beaubourg, avec

**Paris, 7 novembre**



Photo Marc Vaillaud

La première de la série de concerts de Francis Cabrel s'est déroulée le 7 novembre 2015, à l'Olympia de Paris. Nous en avons profité pour organiser un stand et un tractage devant l'entrée. Un chaleureux accueil de la part de l'équipe de l'Olympia et un public sensible. Une action tout en douceur pour saluer les magnifiques textes du chanteur. Un bel échange. Une sensibilisation musicale et nocturne pour une fois.

MARIANNE PASTRE

séances de maquillage, danse, stand d'information et tractage. Un reportage-photo lui est consacré à la page 27.

MARIANNE PASTRE

**Cannes, 10 novembre**

Le mardi 10 novembre se tenait un meeting politique à Cannes la Bocca. Plusieurs militants du CRAC Europe y participaient : Laura VG, Jean Pascal Zahar et Ghislaine Lecocq. Au menu, trois heures d'auto-louanges indigestes se sont succédé :

- Christian Estrosi, maire de Nice et candidat aux régionales, qui a assisté aux corridas de Château-renard cet été, « en soutien à nos traditions » (?)  
- Éric Ciotti, président du Conseil général, qui a subventionné les corridas des saintes Marie de la mer en 2012 et dont on attend le montant des aides distribuées au profit des corridas ces 3 dernières années

- Éric Brochant, député du 06 qui vient de refuser de signer la PPL contre la corrida car « il est pour ».

Bref, du beau monde!

Après les bla-bla d'usage, où l'on apprend qu'ils sont bien sûr les meilleurs et que si l'on vote pour eux, tout va changer (surtout pour les loups qui vont être massacrés un peu plus intensivement par les gentils chasseurs qualifiés d'utiles » ainsi que pour les oiseaux car la « chasse traditionnelle à la glu » sera préservée), M. Estrosi se dirige vers la sortie au milieu d'un public du 3e et 4e âges, visiblement gagné à sa cause.

C'est à ce moment que nous arrivons à l'intercepter pour un court mais dérangeant échange.

« Pour ma part, je suis Niçoise et je pensais plutôt bien connaître mes traditions : le carnaval, la salade, les beignets de fleurs de courgettes, les danses provençales, et la tourte de bléa... mais j'ignorais que la corrida de muerte (dont même l'Espagne se débarrasse) faisait partie de ma culture! »

À bientôt Messieurs! Désormais, on ne vous lâchera plus!

GHISLAINE LECOCC

**Quiévrain, 7-8 novembre**

Le week-end des 7 et 8 novembre 2015, les délégués du 59-62-80 tenaient un stand au salon du bien-être animal qui se tenait à Quiévrain en Belgique. Nous avons informé, sensibilisé les visiteurs sur les réalités de la corrida. Nous avons récolté énormément de signatures ainsi que de nombreuses marques de soutien. Certaines idées ont la vie dure : « plus de corrida en France, pas de mise à mort ». Des témoignages de personnes qui avaient assisté à une corrida lors de leurs vacances et qui nous ont tous dit : « plus jamais, c'est horrible » et regrettaient d'y avoir été. Nous remercions les organisateurs du salon pour leur accueil et professionnalisme. Merci à Brigitte et Didier de nous avoir rejoints dimanche.

LAURENCE ET FRANCK ANDRIEUX

**En bref**

**Seulement 9 % des toreros espagnols ont « travaillé » en 2014**

► L'Association des Vétérinaires abolitionnistes de la Tauromachie et de la Maltraitance animale (AVATMA) assure que seulement 9 % des toreros, des novilleros et des rejoneadores en Espagne ont travaillé en 2014. Par conséquent, elle considère qu'il est impossible que la filière ne soit pas subventionnée de manière importante par des fonds publics.

Dans un document élaboré par l'organisation, il est signalé que sur 810 toreros recensés, 623 ne sont intervenus dans aucune festivité et, en ce qui concerne les 3018 novilleros, seulement 123 ont travaillé.

« Si on additionne les toreros, les novilleros et les rejoneadores, on obtient un chiffre total de 4225 professionnels, dont seulement 369 sont intervenus au cours d'une festivité, c'est-à-dire qu'en 2014 le pourcentage de cette catégorie de professionnels en activité était de 8,8 % ».

En outre, l'AVATMA met en avant la contradiction entre l'augmentation des professionnels de la filière au cours de ces sept dernières années (de 7397 à 10194) et la réduction du nombre de festivités taurines organisées, à savoir, 1783 en moins durant cette période. Les promoteurs de cette étude

assurent que l'information sur laquelle se basent ces affirmations provient des données officielles du Ministère de la Culture ainsi que des sources taurines. Ils considèrent, en conséquence, que la filière ne peut subsister que grâce aux aides publiques ainsi qu'à une réduction de 7 à 10 % de leurs contributions à la Sécurité sociale. En ce qui concerne les 1339 élevages de taureaux de combat enregistrés en Espagne, ils ne sont que 311 à avoir vendu un seul animal pour les spectacles tauromachiques et 155 ont vendu plus de dix animaux. AVATMA réfute l'affirmation selon

laquelle la filière taurine contribuerait à la conservation de l'écosystème et assure que le pourcentage des pâturages voués à l'élevage « ne représente que 10,35 % du nombre total des pâturages du pays ». Pour toutes ces raisons, le responsable des relations institutionnelles de l'association, Sergio Zaldivar, accuse la filière de mensonges et soutient que celle-ci « a toujours avancé de faux arguments concernant les emplois et la conservation de l'écosystème » Tout ceci afin de justifier les aides publiques et ainsi pouvoir perpétuer leur activité barbare.

FRANCK ALLOUCHERY

LA FLAC

# Tour d'horizon



**La FLAC est née au lendemain des Journées Européennes anticorrida qui eurent lieu à Béziers au mois d'avril 1993. À cette occasion, le professeur Théodore Monod nous fit l'immense plaisir d'accepter de devenir notre président d'honneur. Nous avons une pensée pour lui.**

La FLAC fédère des associations de protection animale qui luttent, entre autres, contre la corrida. Le CRAC Europe, particulièrement actif, est bien évidemment membre de la Fédération. Notre vocation : apporter notre soutien logistique et médiatique à toutes nos associations membres. Je profite de cet article pour les féliciter. En effet, depuis environ une dizaine d'années, leur inlassable travail d'investigation porte ses fruits. Après plusieurs décennies de censure, leurs actions sur le terrain sont maintenant systématiquement médiatisées. Sans parler des quelques victoires judiciaires à mettre au crédit du FLAC66, par exemple.

Autre phénomène très intéressant : désormais, dès qu'un aficionado veut promouvoir sa passion à travers une œuvre artistique ou littéraire dans un média, le journaliste, par objectivité, demande toujours également la présence d'un anticorrida. Ce qui rend furieux les taurins...



Photo D.R.

La FLAC explore aussi des pistes nouvelles dans le but de nuire sans relâche à cette torture légale. Un exemple parmi tant d'autres : nous avons dénoncé l'appropriation scandaleuse des grottes de Lascaux par la corrida afin de se donner une légitimité prestigieuse. Rien que ça ! Alors que Montignac, ville de Dordogne qui recèle cette merveille préhistorique, s'est déclarée officiellement « ville anticorrida » en 2007 grâce au CRAC. Alertés par la FLAC, Paris Match, France Inter, l'hôtel

Negresco, et de grands préhistoriens sidérés, ont dénoncé cette usurpation intellectuelle incroyable.

Une autre caractéristique de notre Fédération : la richesse de son comité d'honneur. 42 personnalités de tous horizons à ce jour en sont membres. Parmi lesquelles : Elisabeth Badinter, Michel Onfray, Renaud, Michel Drucker, Pierre Rabhi, Gisèle Halimi, Hubert Montagner ou Corine Pelluchon. Preuve de notre crédibilité. En cette période où la corrida n'a jamais été aussi menacée dans le monde, qu'elles en soient vivement remerciées.

Notre axe essentiel reste la dénonciation de l'enfant confronté aux atrocités des corridas. Avec l'aide du collectif de psychiatres et de psychologue « Protec ». Apprenant cet aspect de notre combat, Marina Ruiz-Picasso, petite-fille du célèbre peintre espagnol, intégra sans hésiter notre comité d'honneur. Merci à son grand-père, addict de taumachie, de l'avoir traumatisée à ce point quand elle était enfant...

Je terminerai en rendant hommage à toutes ces militantes et tous ces militants qui consacrent leur énergie et leur temps à défendre ces êtres, privés de parole, qui n'ont que les yeux et les cris pour exprimer leur souffrance. Au nom de la FLAC, merci pour ce petit supplément d'âme...

**THIERRY HÉLY**  
Président de la  
FLAC  
[www.flac-anticorrida.org](http://www.flac-anticorrida.org)



Photos D.R.

## Legs, dons, assurances vie

► Le CRAC Europe relève de la loi des associations d'Alsace-Moselle, dite loi de 1908, ce qui lui permet de bénéficier de legs tout comme une association reconnue d'utilité publique. Pierre Plèche, fidèle adhérent, a prévu un legs pour le CRAC Europe : « Pour prolonger l'action militante menée de votre vivant contre l'ignoble corrida, vous pouvez, même si vous avez des enfants, léguer par testament

une partie de votre patrimoine au CRAC Europe. Vous pouvez également désigner l'association comme bénéficiaire de votre assurance vie. Pour plus de précisions, voyez votre notaire ou contactez le trésorier du CRAC Europe. Rappel : vous pouvez à tout moment annuler ou refaire votre testament. C'est le dernier en date qui compte. » Merci infiniment à Pierre et merci à vous ! Par ailleurs, les dons au CRAC Europe

donnent droit à une réduction de votre impôt sur le revenu. Cette réduction est actuellement de 66 % du montant de votre don (sur ce point, voyez la notice accompagnant chaque année l'imprimé de déclaration des revenus, au chapitre « réduction d'impôts »). Tous les donateurs reçoivent en début d'année leur reçu CERFA de manière automatique pour l'année écoulée. Pour poursuivre et intensifier la lutte, pensez-y ! Legs, dons, assurance vie, c'est possible !

## Adresses postales et adresses e-mails

► Prévenez-nous de votre nouvelle adresse postale. De même si vous changez d'adresse mail ou si vous n'en possédiez pas et venez d'en acquérir une, pensez à nous en informer. Les frais de timbres sont encore beaucoup trop importants. Nous préférons consacrer l'argent des adhérents à des actions percutantes !

## FLYERS

**STOP !**  
**Abolition de la corrida**  
**Non aux écoles de violences !**  
**Rejoignez les abolitionnistes !**

Participation libre.

Pour information, prix de revient flyers :  
 0,05 euro (soit 0,50 euro les 10),  
 tracts : 0.15 euro (soit 1,50 euro les 10).



## T-SHIRT ET CASQUETTE



### » CASQUETTE

100 % coton, noire.  
 10 euros

» **TEE-SHIRTS** 100 % coton,  
 tailles XS (pour les femmes seulement), S, M, L, XL, XXL.  
 10 euros le tee-shirt

## DVD ET BLU-RAY



- 1. Rodilhan**, de Jérôme Lescure, 5 euros.
- 2. Alinéa 3**, de Jérôme Lescure, 10 euros.
- 3. Olé**, de Bernard Dubique, 10 euros.
- 4. A.L.F.**, de Jérôme Lescure, le DVD 19,99 euros, le Blu-Ray 22,99 euros.
- 5. Derrière les murs...** du CRAC Europe, 5 euros.

## LIVRES



» **Corrida la honte**, de Roger Lahana  
 Les dessous de la tauromachie. Tous les droits sont reversés au CRAC Europe  
**22 euros.**



» **Histoire de la corrida en Europe**, d'Élisabeth Hardouin-Fugier, **25 euros.**



» **Alès 2013. L'abolition est en marche**, de David Joly, préface de Jacques Dary, **15 euros.**  
 Tous les droits sont reversés au CRAC Europe.



» **Ninio le petit taureau**, de Monic Humain.  
 Un enfant et son ami taureau vivent heureux en Camargue. Le jeune taureau va-t-il périr dans l'arène ?  
**4,70 euros.**



## MIEUX VAUT EN (FAIRE) RIRE..

**Lot de 25 cartes postales originales**  
 Signées Besancenot, Camille, Clarence, Hardouin-Fugier, Hély, Morvandiau, Péhel, Phath et les dessinateurs de *Charlie Hebdo* : Cabu, Charb, Honoré, Jul, Luz, Siné, Tignous et Wolinski.

» **Badge CRAC Europe**



» **VESTE EN POLAIRE**  
Taille, S, M, L, XL  
25 euros la veste



» **AUTOCOLLANTS.**

Diam. 11 cm.



» **Badge amarillo**



» **COUPE-VENT**  
Taille, S, M, L, XL  
17 euros le coupe-vent



» **CALENDRIER 2016**  
Signé Stef, 21x29,7  
10 euros (port compris)

**BULLETIN D'ADHÉSION et de soutien aux actions** 01/16

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code et ville \_\_\_\_\_

Téléphone (facultatif) \_\_\_\_\_

Tél. mobile (facultatif) \_\_\_\_\_

Courriel\* \_\_\_\_\_

\*facultatif, bien sûr, mais recommandé, car vous serez informés plus vite en cas d'actualité importante, et cela nous économise des frais postaux.

Si votre conjoint désire adhérer (sans supplément de cotisation), indiquez-nous ses NOM et Prénom \_\_\_\_\_

Nombre total de personnes à votre foyer :

Merci de votre aide sans laquelle nous ne pouvons rien !  
\* Attention ! **Cotisation ET don** donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % de votre versement dans la limite de 20 % de votre revenu imposable : un don de 100 euros ne vous coûte que 34 euros.

**Les versements envoyés avant fin 2016 (date du chèque faisant foi) donnent droit à la réduction d'impôt dès 2017.**

Reçu fiscal envoyé en début d'année.

Les entreprises bénéficient d'autres avantages fiscaux; Renseignez-vous.

La revue *Les Empêcheurs de torturer en rond* est envoyée à tous les adhérents et donateurs. Vous pouvez renvoyer ce bulletin avec votre règlement par chèque de préférence à l'ordre du CRAC Europe - BP 10244 - 30105 Ales Cedex - France

**OUI, je, soussigné, souhaite adhérer au Comité Radicalement Anti Corrida Europe**

Je verse ma cotisation\* 2015 (minimum 15 euros) \_\_\_\_\_ €

Je fais un don libre\* de \_\_\_\_\_ €

Je souhaite diffuser l'idée que la cruauté des corridas est inacceptable et je commande \_\_\_\_\_

lot(s) 10 flyers **Stop !** Part libre \_\_\_\_\_ €

lot(s) 10 flyers **Abolition de la corrida** Part libre \_\_\_\_\_ €

lot(s) 10 tracts **Non aux écoles...** Part libre \_\_\_\_\_ €

lot(s) 10 flyers **Rejoignez les abolitionnistes** Part libre \_\_\_\_\_ €

T-shirt noir homme/femme, XS, S, M, L, XL, XXL, à 10 € \_\_\_\_\_ €

Casquette noire à 10 € \_\_\_\_\_ €

DVD **A.L.F.** (Jérôme Lescure) 19,99€ \_\_\_\_\_ €

Blu-ray **A.L.F.** (Jérôme Lescure) 22,99€ \_\_\_\_\_ €

DVD **Derrière les murs** (Jérôme Lescure) 5€ \_\_\_\_\_ €

DVD **Alinéa 3** (Jérôme Lescure) 10€ \_\_\_\_\_ €

DVD **Rodilhan** (Jérôme Lescure) 5€ \_\_\_\_\_ €

DVD **Apprendre à tuer** (Pablo Knudsen) 12€ \_\_\_\_\_ €

DVD **Olé** (Bernard Dubique) 10€ \_\_\_\_\_ €

CD **Je n'me laisserai pas faire** 5 € \_\_\_\_\_ €

CD **Cambou chante** 5 € \_\_\_\_\_ €

Livre **Alès 2013** 15 € \_\_\_\_\_ €

Livre **Corrida la honte** 22 € \_\_\_\_\_ €

Livre **La mafia tauromachique** 12 € \_\_\_\_\_ €

Livre **Histoire de la corrida** 26 € \_\_\_\_\_ €

Livre **Demain les chiens...** 13 € \_\_\_\_\_ €

Livre **Ninio le petit taureau** 4,70 € \_\_\_\_\_ €

**Cartes postales "humour"**

lot(s) de 25 (une de chaque) à 5 € \_\_\_\_\_ €

**Badge CRAC europe**

2€ pièce ; 7,50€ les 5 ; 10€ les 10, soit \_\_\_\_\_ pièces \_\_\_\_\_ €

**Badge amarillo**

2€ pièce ; 7,50€ les 5 ; 10€ les 10, soit \_\_\_\_\_ pièces \_\_\_\_\_ €

**Autocollants Corrida**

A (La honte)  B (Abolition) soit \_\_\_\_\_ pièces x 2 € \_\_\_\_\_ €

Veste polaire, S, M, L, XL, à 25 € \_\_\_\_\_ €

Coupe-vent, S, M, L, XL, à 17 € \_\_\_\_\_ €

Calendrier 2016 signé Stef à 10 € (port compris) \_\_\_\_\_ €

Participation aux frais d'envoi +3 €

**TOTAL** \_\_\_\_\_ €

# Devenez chargé(e) de mission du CRAC Europe pour l'abolition

Depuis novembre 2013, nous avons la possibilité d'aller à la rencontre des députés et sénateurs afin qu'ils signent des textes de loi pour l'abolition. Afin que l'une de ces propositions de projet de loi (PPL) puisse être mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ou du Sénat, il nous faut réunir un maximum de signatures. Si nécessaire, obtenir déjà la majorité absolue avant même le débat, ce qui contraindra les élus à ne plus ignorer ce sujet de société comme ils le font depuis des décennies. L'abolition est proche, cela ne dépend que de nous tous.

## Pourquoi différentes PPL ?

Tout simplement parce que beaucoup d'élus ne veulent signer qu'une proposition de loi provenant de leur propre groupe. Il y a actuellement trois PPL abolitionnistes à l'Assemblée nationale. Au Sénat, il n'y a actuellement aucune PPL. Il faut solliciter les sénateurs pour en déposer une. Toutes ces PPL n'ont qu'un objectif : la suppression de l'alinéa 7 de l'article 521-1 du Code pénal qui permet de torturer des taureaux dans 11 départements du sud de la France sous couvert de tradition.

Merci de nous contacter si vous souhaitez rencontrer votre député ou votre sénateur (vous pouvez aussi en rencontrer beaucoup plus si vous le voulez). Nous vous remettrons alors notre Vademecum qui explique toute la marche à suivre ainsi que les formulaires à faire remplir aux parlementaires.

Nous mettons en place des sessions de formation afin que vous puissiez agir dans les meilleures conditions. La première session a eu lieu le samedi 25 janvier 2014 à Paris. Chaque session est l'occasion de présenter le Vademecum en détail, de répondre à toutes vos interrogations, d'améliorer notre démarche grâce à vos remarques et critiques constructives, et de mettre en place des simulations de mise en situation.

## Appel aux militants !

Dans le cadre de la mise en place des sessions de formation pour aller à la rencontre des députés et sénateurs, nous sommes à la recherche de lieux (salles polyvalentes, granges, remises, dépendances, petits théâtres...) qui pourraient nous accueillir avec les militants intéressés (séances plutôt le samedi après-midi). La configuration spatiale peut s'avérer simplement « spartiate », elle nécessite la possibilité de disposer de chaises ou bancs ou gradins, d'une table, et de pouvoir scinder la pièce en deux de manière à avoir un espace spectateur et un espace acteur.

## Contactez son (sa) (ses) député(e)(s) ou sénateur(s)

Marche à suivre suggérée :

- entrer en contact avec elle ou lui ;
- par hasard, sur un marché, lors d'une réunion, parce que c'est votre voisin, un cousin, etc ;

- ou volontairement, en vous procurant l'adresse de sa permanence parlementaire sur le site de l'Assemblée nationale ou ailleurs (si vous ne l'avez pas, nous pouvons vous la procurer) ;

- prendre rendez-vous avec son secrétariat

- pour ne pas braquer vos interlocuteurs au téléphone, vous pouvez donner comme sujet de votre préoccupation la protection animale en général ;

- avoir en tête l'objectif de votre visite, polie mais déterminée ;

- lui expliquer précisément en quoi consiste une corrida (en général, les députés connaissent la corrida, mais ignorent parfois qu'en France elle comprend la mise à mort, comme en Espagne) ;

- montrer votre indignation par rapport à l'injustice de la loi existante (rappelez-vous que, à cause de cet alinéa 7 de l'article 521-1 du Code pénal, le taureau et le coq ne sont pas protégés des sévices cruels dans le sud et le nord de la France) ;

- avoir bien en tête que le-la député(e) en face de vous est légalement celui-elle de tous les Français, donc s'il-si elle vous dit que la corrida ne le-la concerne pas, car il n'y en a pas dans sa circonscription, c'est faux. Il-elle est concerné(e), comme nous tous ;

- développer des arguments contre la corrida (par exemple le vote récent du Parlement de Catalogne espagnole), ou bien lui montrer des images (photos et films de Jérôme Lescure). Parler aussi du livre « Corrida la honte », des scandaleuses écoles de tauromachie et des subventions de certains conseils généraux ou régionaux ;

- lui proposer de signer l'une des propositions de projet de loi (celle de son groupe politique quand elle existe) ;

- en cas de refus de signature de la PPL, lui proposer de signer le manifeste du CRAC Europe ;

- si son groupe n'a pas déposé une PPL, lui proposer de le faire lui-même ;

- si vous vous heurtez à un refus sur toute la ligne, lui faire expliciter les raisons en disant que pour ne pas déformer sa pensée, et dans un souci d'honnêteté intellectuelle, vous allez noter par écrit ce qu'il-elle vous oppose pour en informer les associations concernées par le problème.

Merci de nous envoyer un compte-rendu de votre entrevue. Bon courage, et bon succès dans vos démarches !



## CRAC EUROPE pour la protection de l'enfance

BP 10244 — 30105 Alès Cedex  
Tél. 06 75 90 11 93  
craceurope@gmail.com

Adhésion : 15 euros

[www.anticorrída.com](http://www.anticorrída.com)  
[www.patrimoine-corrída.fr](http://www.patrimoine-corrída.fr)  
[www.les-taureaux-voteront.com](http://www.les-taureaux-voteront.com)

Association à but non lucratif régulièrement déclarée au tribunal d'instance de Strasbourg.

*Les Empêcheurs de torturer en rond*, édité par le CRAC Europe, traite d'abord de la barbarie des arènes, mais est ouvert à toutes les tendances de la protection de la nature. N'hésitez pas à nous communiquer vos informations et vos témoignages (publiés après avis du conseil d'administration).

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Garrigues

Rédacteur en chef : Roger Lahana

Maquette : Jean-Luc Walet

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Laurence Abeille, Francis Allouchery, Franck Andrieux, Laurence Andrieux, Dominique Arizmendi, Christine Berrou, Didier Bonnet, Alain Bougrain Dubourg, Gérard Charollois, Kevin Depasse, Pascal Durand, Geneviève Gaillard, Jean-Pierre Garrigues, Sylvie Germain, Chantal Giro, Sylvie Goy-Chavent, Thierry Hély, David Joly, Roger Lahana, Virginie Lapertot, Ghislaine Lecocq, Pauline Marcel, Marianne Pastre, Stéphanie Pé, Patrick Pelloux, Henry-Jean Servat, Gérard Saba, Carole Saldain, Elsa Strasser, Christine Valusso. Remerciements à nos militants, pour leur dynamisme et leur constance, et aux associations partenaires.

Dépôt légal : décembre 2015

Impression : Impact, Saint-Gély-du-Fesc (34)

### MEMBRES DU BUREAU

Président : Jean-Pierre Garrigues

Vice-président : Roger Lahana

Secrétaire : Laurence Andrieux

Trésorier : David Joly

Porte-Parole : Franck Andrieux

Directrice de campagne : Luce Lapin

### DÉLÉGATIONS EN FRANCE

Aisne, Ardennes : David Joly 06 16 83 33 56

Alpes-Maritimes : Ghislaine Lecocq 07 87 19 78 12

Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme : Catherine Martinez 06 65 24 89 46 et Bernard Brignat 06 72 24 36 16

Ardèche : Christine Valusso 06 27 11 99 37

Aude : Cédric Mousset 06 81 28 11 87

Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort :

Chantal Giro 06 81 87 53 79

Gard : Didier Bonnet et Elsa Strasser 06 03 41 06 32

Gironde : Kevin Depasse et Pauline Marcel 06 08 96 40 93

Haute-Saône, Jura, Territoire de Belfort : Chantal Giro

06 81 87 53 79

Isère : Françoise Luvini 06 76 60 71 58

Landes : Carole Saldain 06 81 14 12 46 et Kevin Depasse

Loire : Catherine Martin 06 71 09 80 19

Lorraine : Michèle Clément 06 81 47 66 30

Lozère : Roger Lahana 06 11 54 02 83

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges :

Michèle Clément 06 81 47 66 30

Nord, Pas-de-Calais, Somme : Franck et Laurence

Andrieux 06 50 83 10 76

Pyrénées-Atlantiques : Carole Saldain 06 81 14 12 46

Haut-Rhin : Sophie Aymé

Rhône : Nathalie Dehan 06 25 64 46 51

Paris et Île-de-France : Marianne Pastre 06 69 51 46 51

Var : Sylvie Germain 06 13 68 61 13

Yonne : Dorothee Aillerie 06 74 73 58 78

### À L'ÉTRANGER

Italie : Claudia Sgarzi +39 0141 29 44 27

Suisse : Irène Noël, irene.noel@hispeed.ch

Réseaux sociaux et forum : Laurence Andrieux

reseau@anticorrída.com 06 50 83 10 76

Responsable internet : troon@anticorrída.com

Les courriels des membres du bureau et des délégués sont sur notre site, à « Contacts ».